



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027



SOMMAIRE	
Préambule	6
Article 1 - Objet du contrat	7
1.1 Objectifs et temporalité	7
1.2 Présentation du territoire signataire	8
Article 2 – Ambition du territoire	8
Article 3 – Les orientations stratégiques	9
Article 4 – Le Plan d’action	9
4.1 Les contractualisations et programmes bénéficiant au territoire	9
4.1.1 Intégration des contractualisations et programmes de l’Etat	9
4.1.2 Autres contractualisations	10
4.2 Des actions de coopération interterritoriale structurantes pour le territoire	10
4.3. Validation des actions	11
4.4. Projets et actions en maturation	13
Article 5 : Modalités d’accompagnement en ingénierie	13
Article 6 - Engagements des partenaires	13
6.1. Dispositions générales concernant les financements	13
6.2. Le territoire signataire	14
6.3 L’État, les établissements et opérateurs publics	15
6.4. Engagements de la Région	15
6.5. Engagements du Département	16
6.6. Engagements de la Banque des Territoires	17
6.6.1 Contribution au plan de relance	17
6.6.2 Rappels sur les modalités d’intervention de la Banque des territoires pour accompagner les projets locaux	17
6.7. Engagements des opérateurs publics	19
6.8. Maquette financière	19
Article 7 – Gouvernance du CRTE	20
7.1. Le comité de pilotage	20
7.2. Le comité technique	20
7.3. L’articulation avec les autres instances locales de suivi des projets	21
Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE	21
Article 9 - Résultats attendus du CRTE	22
Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE	22
Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE	22
Article 12 - Résiliation du CRTE	22
Article 13 – Traitement des litiges	22

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse

ENTRE

La Communauté de communes Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse

Représenté par Monsieur Vincent MILLAN, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 21 octobre 2021,
Ci-après désigné par « Le Territoire »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Monsieur Stéphane BREDIN, Préfet de l'Indre
Ci-après désigné « L'Etat »

Le Conseil régional Centre-Val de Loire,

Représenté par Monsieur François BONNEAU, son Président
Ci-après désigné « La Région »

Le Conseil départemental,

Représenté par Monsieur Marc FLEURET, son Président
Ci-après désigné « Le Département »

La Banque des Territoires

Représentée par Madame Sophie FERRACCI, sa Directrice régionale
Ci-après désigné « La Banque des territoires »

D'autre part,

EN PRESENCE DE Mesdames et Messieurs les maires du Territoire

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

En Région Centre-Val de Loire, les CRTE constituent des dispositifs permettant la déclinaison des priorités du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027, qui prévoit en son article V :

« L'atteinte des objectifs du CPER 2021-2027 Centre-Val de Loire nécessite que les territoires se saisissent de ces politiques pour porter des projets de territoire transversaux, cohérents et ambitieux. Pour ce faire, l'Etat et le Conseil régional s'engagent à accompagner, en association avec les Conseils départementaux volontaires, la déclinaison territoriale du CPER à travers des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique.

Ces CRTE ont vocation à décliner l'accord régional de relance signé par l'Etat et le Conseil régional qui se traduit par des moyens financiers renforcés sur la période 2021-2022 ».

La Région Centre-Val de Loire étant engagée de longue date dans une politique de soutien au programmes territoriaux de développement intégré et durable, une synergie entre les CRTE et les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) initiés par le Conseil régional est recherchée afin d'optimiser l'articulation des financements.

Le CRTE permet ainsi une visibilité sur les aides pouvant être apportées par l'Etat, la Région et le Département, et le cas échéant, par d'autres partenaires, dans la réalisation de ces ambitions.

La Communauté de Communes Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse entend s'inscrire pleinement dans cette démarche de contractualisation et reprend à son compte les objectifs affichés par le Gouvernement, qui correspondent aux priorités qu'elle s'est elle-même fixés dans ses documents de planification stratégique (en particulier le SCoT). La conjoncture nationale marquée par l'impératif de relance économique offre une opportunité d'accélérer la concrétisation de l'ensemble des projets portés par la collectivité et ses communes membres.

Article 1 - Objet du contrat

1.1 Objectifs et temporalité

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) de la Communauté de Communes a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tout le territoire (urbain et rural).

Le CRTE s'inscrit :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long et dans le cadre des orientations stratégiques par lesquelles le Territoire se donne pour ambition de réaliser la transition écologique et de renforcer la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, le CRTE s'enrichit de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du Territoire autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable, en cohérence avec le SRADETT. Le contrat veut mobiliser l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Les dynamiques initiées par les dispositifs contractuels existants y sont intégrées et articulées.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2027 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé. Il peut être actualisé pour tenir compte des évolutions des orientations stratégiques ou du plan d'action.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire la démarche de transformation du territoire à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Les cosignataires s'accordent pour que ce CRTE prenne en compte les orientations des documents de planification et de programmation existant (SCOT, PLH, PAT, SRADETT...).

1.2 Présentation du territoire signataire

Le territoire de la Communauté de communes Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse et ses partenaires ont souhaité s’engager dans cette démarche de contractualisation.

La Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse est une jeune intercommunalité née en 2017 de la fusion entre les communautés de Communes du Pays d’Eguzon – Val de Creuse et du Pays d’Argenton. Elle rassemble 21 communes.

Géographiquement, le territoire se situe au sud du département de l’Indre, en région Centre-Val de Loire et à la frontière de la région Nouvelle Aquitaine.

Le nord du territoire jouxte l’aire urbaine de Châteauroux, chef-lieu du département, tandis que le sud est à moins de 30 minutes de celle de Limoges, capitale de l’ancienne région Limousin.

Le territoire se situe sur les axes routier et ferroviaire « Paris-Toulouse ».

Son identité est fortement influencée par la rivière La Creuse qui le traverse du sud au nord-ouest.



Article 2 – Ambition du territoire

Le projet de territoire porte l’ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l’histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable.

Les ambitions du territoire traduites dans le Contrat de Relance et Transition Ecologique prennent leurs fondements sur la vision stratégique à long terme du territoire telle que définit dans le SCOT qui a été approuvé en 2020. Ces ambitions sont le fil conducteur de différents programmes menés localement (LEADER, PAT, ...). Elles sont également partagées avec les acteurs locaux comme le traduit le travail de concertation « Boischaud Sud en transition » mené par de l’ADAR CIVAM (voir annexe 1).

Le territoire est conscient de ses forces et faiblesses (voir annexe 1) et a intégré que de nombreux enjeux étaient transversaux par nature comme l’environnement, le cadre de vie ou l’activité agricole. La transition écologique doit être envisagée de manière globale. Chaque axe de développement (alimentaire, sociale, culturel, économique, ...) du territoire doit être envisagée avec le prisme de la résilience.

C’est dans cet objectif que le territoire a identifié quatre grands défis interdépendants :

- Assurer une centralité par l’affirmation des pôles avec : un développement équilibré et solidaire, une affirmation de la croissance, une stratégie de logement repensée, un objectif de lutte contre l’étalement urbain
- Renforcer l’attractivité du territoire par : une amélioration des déplacements endogènes et exogènes, le maintien des équipements, des commerces et services existants, une

politique d'accueil des entreprises, l'accompagnement de la mutation du monde agricole et le développement des communications numériques

- Positionner le patrimoine au cœur du développement touristique en structurant l'offre de tourisme, en préservant la qualité du paysage rural
- Œuvrer pour un territoire durable aux multiples richesses naturelles notamment en préservant celles qui concourent au cadre de vie, fixer un cadre environnemental sûr et durable, et tourner le territoire vers les énergies renouvelables en exploitant de manière durable ses capacités (bois, hydroélectricité, ...)

Il y a une volonté de développer une nouvelle vie collective rurale par le faire ensemble autour d'une économie rurale basée sur les ressources locales, la valorisation des patrimoines bâti, naturel et culturel et la dynamisation de la démographie du territoire.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Les orientations stratégiques en matière de transition pour le territoire sont issues des différentes composantes du projet de territoire et des ambitions qu'il se donne. Elles ont été proposées et discutées le 1^{er} octobre 2021 lors d'une réunion du comité des partenaires en amont de la validation du présent contrat par l'instance délibérante du territoire.

- Orientation 1 : Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
- Orientation 2 : Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition
- Orientation 3 : Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles

Les orientations stratégiques font l'objet de descriptions, jointes en annexe 2. Ces descriptions comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, et feront l'objet d'un avenant.

Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux. Ce plan d'actions peut être concerné par les différentes contractualisations et programme qui interviennent sur le territoire. Ainsi, les projets du territoire peuvent élargir sur des cofinancements européens, nationaux, régionaux, départements ou locaux.

4.1 Les contractualisations et programmes bénéficiant au territoire

4.1.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes de l'Etat en cours. L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques

et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

- Le Contrat de Plan Etat-Région
- Le programme Petites Villes de demain engagé sur les communes d'Argenton sur Creuse et de Saint-Gaultier dont la convention d'adhésion a été signée par le territoire le 25 mai 2021 pour une durée maximale de 18 mois, et sera suivie par une convention d'ORT
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse signée le 17 septembre 2019 pour 5 années
- Le Contrat Local de Santé signé, avec l'Agence Régionale de Santé, le 16 décembre 2019 pour une durée de 5 ans
- Le Contrat Territoire Lecture signé le 24 septembre 2021 pour 3 ans
- L'Animation du site Natura 2000 Vallée de la creuse et ses affluents, gérée par la Parc Naturel Régional de la Brenne, concerne 17 communes du territoire
- Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) est l'outil privilégié de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour mobiliser les financements dédiés à l'amélioration des milieux aquatiques et à la lutte contre les pollutions diffuses (stratégie de 6 ans, programme d'actions de 3 ans et feuille de route annuelle). Il permet de répondre au plus près aux enjeux des territoires à une échelle hydrographique cohérente ; de définir en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés des programmes d'action mobilisant les financements de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Des contrats sont portés sur le Territoire notamment par le syndicat mixte d'aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise ; le syndicat mixte d'aménagement de la Bouzanne.

4.1.2 Autres contractualisations

- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Val de Creuse Val d'Anglin (CRST) a été signé avec la Région Centre-Val de Loire en juin 2017 pour une durée de 6 ans (délibération CPR n°17.06.26.61 du 9 juin 2017). Ce contrat est articulé autour de trois priorités thématiques et d'une priorité transversale permettant d'accompagner la transition écologique des territoires notamment en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de biodiversité, et par le soutien aux Initiatives des Territoires urbains et ruraux via le dispositif A VOS ID.
- LEADER 2014-2022 La programmation LEADER "Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale" est un financement européen au service des territoires ruraux permettant la mise en œuvre de stratégies locales de développement rural. Le fil conducteur de la programmation à l'échelle du GAL est le développement d'une nouvelle vie collective rural pas le « Faire ensemble ». La stratégie est déclinée en 3 axes et 7 fiches actions.
- Le Contrat Enfance Jeunesse signée avec la Caisse d'Allocations Familiales le 1er janvier 2019 pour 3 ans

4.2 Des actions de coopération interterritoriale structurantes pour le territoire

Le territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également au projet de territoire. Ces

relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires coopérants.

Ces actions de coopérations sont facilitées notamment par le programme LEADER. Dans le cadre de la programmation 2014-2022, les actions suivantes peuvent être mises en avant dans le cadre de la transition écologique du territoire :

- La plateforme d'approvisionnement Cagette et Fourchette, créée initialement par le Pays Castelroussin Val de l'Indre et le Parc Naturel Régional de la Brenne a étendu son périmètre d'action à la Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse. Ainsi l'association qui intervient désormais sur les trois territoires permet le partage d'expérience et de visions sur la transition alimentaire.
- Dans le cadre des réflexions autour de la labélisation Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle des intercommunalités de la Marche Occitane, Eguzon Argenton Vallée de la Creuse et Monts et Vallée ouest, qui n'a pas abouti, un SIG commun a été réalisé.
- Le grand projet « Vallée des peintres » entre le département de la Creuse et le Gal du Pays Val de Creuse Val d'Anglin a permis la création d'un "atlas des 2 rives", enrichissant les connaissances sur les deux rives de la rivière Creuse qui marquent la frontière entre les deux départements.
- Le projet « Cultivons l'accueil » concernant l'accueil des nouveaux habitants en Boischaud Sud, a permis de dupliquer des actions entre le territoire du Pays de la Châtre en Berry et la Communauté de communes Éguzon Argenton Vallée de la Creuse.
- Le projet de véloroute « Saint-Jacques à vélo » a été initié dès 2010 en Touraine avec un premier tronçon reliant Azay-le-Rideau à Loches complété d'une liaison vers Chenonceau. Aujourd'hui, le Comité d'itinéraire matérialise le partenariat entre les 10 Communautés de communes concernées sur les 350 km de l'itinéraire. Sur le prolongement du parcours ce sont 6 Communautés de communes (Coeur de France, Berry Grand Sud, La Châtre St-Sévère, Val de Bouzanne, Marche berrichonne, Eguzon Argenton - Vallée de la Creuse) qui ont commandé une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un itinéraire, les études techniques, le suivi technique et administratif. Ce dossier est suivi par une réalisation technique : commande de panneaux, mobilier et pose. Pour cette partie, il y a eu une commande groupée entre les 3 GAL. Ce projet illustre la volonté du territoire de développer le cyclotourisme et plus généralement les mobilités douces.

4.3. Validation des actions

La définition du programme d'actions a fait l'objet d'une élaboration partagée entre la Communauté de communes et les 21 communes du territoire.

Les actions du CRTE sont listées et classées par orientation stratégiques dans un tableau en annexe 3.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les actions prêtes à démarrer sont décrites dans des fiches-actions en annexe 5. La convention financière annuelle 2021 récapitulera les actions 2021 qui auront été validées.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé)

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux des naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- *La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;*
- *L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;*
- *Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;*
- *Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;*
- *La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;*
- *L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;*
- *Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;*
- *L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;*
- *Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;*
- *Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet*

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

4.4. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat en annexe 3. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches projets en maturation » (annexe 4) seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 5 : Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux

différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de la Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

La communauté de communes désigne comme responsable du pilotage du CRTE son directeur général des services. Un chef de projet en interne est responsable d'animer l'élaboration du contrat, de sa mise en œuvre et de l'évaluation. Cette mission sera partagée avec le chargé de mission COT qui aura dans son champ de compétences la transition écologique dès lors qu'il sera en poste. Des collaborations seront recherchées avec l'agent de développement et l'animatrice LEADER du Pays Val de Creuse Val d'Anglin pour articuler le CRTE, le CRST et le programme LEADER mais également avec le responsable du développement économique de la Communauté de communes.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

Conformément aux principes propres aux CRTE, le territoire s'appuiera sur la participation citoyenne pour compléter et faire vivre son CRTE ; l'objectif étant d'associer la population à la prise de décision tout en assurant la réactivité exigée par les impératifs de relance.

Le territoire s'appuie sur une démarche collaborative avec la participation de divers acteurs : (Groupe de travail Boischaut sud en transition pour le volet implication citoyenne et démocratie participative, les membres du collège privé du GAL, etc.)

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur

collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Un groupe d'acteurs du territoire a été constitué pour être associé à la démarche CRTE, sa composition pourra être évolutive. (voir annexe 7)

A mettre en annexe

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le cofinancement des actions inscrites dans le CRTE qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME apporte un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et peut intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE.

6.4. Engagements de la Région

La Région en qualité de cheffe de file des politiques de transport, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme et d'environnement, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Son soutien s'exercera principalement au titre de sa politique contractuelle avec les territoires qui s'appuie sur des programmes de développement intégrés, portés à l'échelle de bassins de vie sur la base d'un projet de territoire.

Sont en particulier concernées les thématiques suivantes s'inscrivant dans les priorités du CPER :

- Attractivité du Territoire : Atouts touristiques des territoires, projets Alimentaires Territoriaux
- Cohésion territoriale et sociale : structures d'exercice coordonné, revitalisation et renforcement de la centralité des villes moyennes et petites, renouvellement urbain des

quartiers en politique de la Ville, maillage en équipements culturels de proximité, maillage en équipements sportifs structurants, notamment nautiques,

- Transition écologique et énergétique : isolation des bâtiments publics et logements sociaux, biodiversité, mobilités durables, notamment développement du vélo utilitaire, urbanisme durable (friches, renaturation, aménagements urbains favorisant l'adaptation au réchauffement climatique ...

Un certain nombre de projets sont à ce titre identifiés au CRST et ont vocation, quand ils nécessitent la conjugaison des financements Etat-Région, à figurer dans le CRTE.

Les actions inscrites au CRTE pourront ainsi bénéficier des financements d'ores et déjà inscrits dans le CRST 2017-2023 en cours, ou à inscrire par simple transfert de crédits ou par avenant, ou à défaut, à inscrire lors d'un prochain Contrat régional à négocier pendant la durée du CRTE.

La Région pourra également, plus ponctuellement, apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE, via ses autres cadres d'intervention ou les dispositifs européens.

Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier complet. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente de la Région.

Elle s'engage à désigner un ou des référents (référent politique et référent(s) issu(s) des services) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

6.5. Engagements du Département

Le Département, chef de file des politiques de solidarité sociale et très impliqué en matière de solidarité territoriale, apportera son concours au CRTE. en utilisant ses moyens d'ingénierie et ses nombreux Fonds thématiques d'aide à l'investissement (Fonds Sportif, Fonds Patrimoine, Fonds de Soutien à la Petite Enfance, Fonds Socio-Culturel, Fonds Une Commune–Un Logement, Fonds Départemental d'Aide au Maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale, Fonds d'Aide à l'Hébergement Touristique, mais aussi Fonds des Espaces Naturels Sensibles, Fonds des Espaces, Sites et Itinéraires, Fonds de Qualification – Requalification des sentiers de randonnées non motorisés / S.I.G. - P.D.I.P.R....).

Son Fonds généraliste, le Fonds d'Action Rurale, et ses déclinaisons (Fonds Bibliothèque, F.A.R. Sport, F.A.R. Culture, Fonds de Valorisation des Archives...) pourront également être utilisés pour établir les plans de financements des actions aidées par l'État au titre du CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

6.6. Engagements de la Banque des Territoires

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'acteur financier au service des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales.

La CDC est organisée autour de 5 métiers : la gestion d'actifs, la gestion de participations stratégiques, les retraites et la solidarité, le financement des entreprises via BPI France, le financement des projets de territoire via sa direction : « la Banque des territoires ». Cette dernière concentre les moyens d'intervention dédiés aux territoires pour lutter contre les fractures sociales et territoriales : elle met à la disposition des territoires ses moyens en ingénierie et ses capacités de prêt à long terme mais également d'investissement en fonds propres.

Elle accompagne les porteurs de projet qui contribuent à des territoires plus attractifs, plus durables, plus connectés et plus inclusifs.

6.6.1 Contribution au plan de relance

La Caisse des Dépôts contribue au plan de relance annoncé par l'Etat en y consacrant 26 Mds d'euros en fonds propres.

Ces 26 milliards d'euros permettront d'accroître le soutien de la Banque des Territoires en ingénierie, mais également d'investir dans des sociétés de projets aux côtés de collectivités locales (dans des sociétés d'économie mixte) ou d'acteurs économiques privés. Au-delà de sa contribution en fonds propres, la Banque des Territoires poursuit son activité de financement en prêts sur le Fonds d'épargne. Les dépôts sur les livrets d'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable, livret d'épargne populaire) contribuent à la construction et à la rénovation énergétique des logements sociaux, mais également au financement des projets des collectivités locales.

La Banque des Territoires déploiera son plan d'action sur 4 axes prioritaires : la transition écologique, la santé et le vieillissement, l'attractivité économique des territoires à enjeux et le numérique.

6.6.2 Rappels sur les modalités d'intervention de la Banque des territoires pour accompagner les projets locaux

Dans le cadre du déploiement d'un accompagnement sur mesure des projets de territoires des collectivités territoriales, la Banque des territoires accompagne l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités ainsi que leur financement.

Accompagnement à l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités territoriales

Via un service de renseignement téléphonique et des conférences

La Banque des territoires via son service « Territoires Conseils » répond aux questions juridiques et financières des collectivités territoriales. Ce service est offert à toutes les communes de moins de 20 000 habitants, aux EPCI et aux communes nouvelles sans limite de taille. Contact : 0970 808 809

Via une plateforme numérique

La Banque des Territoires a créé une plateforme numérique <banquedesterritoires.fr> qui a pour ambition de faciliter l'accès des porteurs de projet à l'information territoriale ainsi qu'aux offres de la Banque des Territoires et à celles de ses partenaires. Cette infrastructure numérique simplifie l'accès des collectivités aux services suivants :

- des ressources juridiques et thématiques ;
- une newsletter sur l'actualité des collectivités territoriales (Localtis) ;
- une base de bonnes pratiques territoriales qui permet la mise en relation de porteurs de projet ;
- des guides pédagogiques sur les thématiques d'intérêt des élus ;
- la possibilité de s'inscrire à des web conférences et des téléconférences juridiques ;
- a possibilité de s'inscrire à des journées d'information à Paris et en région sur les sujets de préoccupations des élus ;
- la mise en relation avec un écosystème d'opérateurs publics et privés, qui peuvent contribuer à l'accélération des projets de territoire ;

Via un soutien à l'ingénierie des projets

La Banque des territoires peut apporter aux collectivités locales qui en ont le plus besoin :

- l'appui d'experts internes ;
- des cofinancements *d'études (financement jusqu'à 50% / sous maîtrise d'ouvrage des collectivités ;*

L'objectif de ces appuis est de contribuer à des territoires plus connectés, plus inclusifs, plus durables et plus attractifs. Ils peuvent être mobilisés pour des études thématiques ou l'élaboration d'une stratégie territoriale.

Financement des projets des collectivités territoriales

La Banque des Territoires apporte des solutions de financement de long terme aux collectivités territoriales.

Via des prêts sur fonds d'épargne

Pour soutenir l'investissement territorial, la CDC, apporte des financements de long terme aux collectivités territoriales.

Les caractéristiques des prêts de la CDC se distinguent des offres pratiquées par les autres acteurs du financement des collectivités territoriales à plusieurs titres :

- des conditions financières (taux d'intérêt et des modalités identiques et non discriminants pour toutes les collectivités), quelles que soient leur santé financière et leur localisation ;
- toutes les collectivités territoriales sont éligibles, y compris les plus petites d'entre elles sans montant plancher, ni plafond ;
- les durées de prêt sont exceptionnellement longues (alignées sur la période d'amortissement des actifs financés) et peuvent aller jusqu'à 60 ans.

Ainsi les prêts de la CDC visent notamment à soutenir des projets en faveur :

- de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement ;
- de la rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- de la construction et la modernisation des établissements éducatifs
- d'infrastructures de transport ;
- de Quartiers Prioritaires de la Ville ;
- d'« Actions Cœur de Ville » ;
- de la construction ou rénovation d'établissement médico-social ;

- de la construction ou rénovation de logements sociaux pour personnes dépendantes ;
- du développement territorial.

Via des investissements en fonds propres dans les projets territoriaux

La Banque des Territoires investit à long terme, en investisseur avisé, dans des projets territoriaux d'intérêt général qui contribuent à des territoires plus inclusifs, plus durables, plus connectés, plus attractifs.

La Banque des Territoires intervient principalement par des prises de participations dans des structures de projets, d'initiative publique, parapublique ou privée, en capital, compte-courant d'associés, titres participatifs, obligations convertibles ou avances remboursables. Elle peut également intervenir dans des sociétés multi-projets (fonds dédiés, foncières, entreprises publique locales et filiales associées, associations), l'intermédiation permettant, dans certains cas, de démultiplier les investissements de façon efficace.

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et du Grand Plan d'Investissement, la CDC est le principal opérateur, pour le compte de l'Etat, des actions s'adressant aux territoires, notamment dans les domaines de l'innovation territoriale, du numérique, de l'éducation et de la formation.

Contribution aux programmes nationaux territoriaux

La Banque des Territoires contribue à la mise en œuvre de certains programmes nationaux selon des modalités définies dans des conventions spécifiques à chaque programme.

Programme Action cœur de ville : la Banque des territoires est l'un des principaux partenaires de ce programme qu'elle accompagne en ingénierie et sur lequel elle mobilise ses financements (prêts et investissements).

Programme Petites Villes de Demain : en complément de ses prêts et de ses investissements, la Banque des territoires a mis en place une enveloppe de subventions pour soutenir l'ingénierie des territoires sélectionnés. Cette enveloppe sera mise en œuvre en Centre-Val de Loire par les Préfectures de département. Elle permettra de co-financer des chefs de projet du programme (25 % du coût), ainsi que des études (max 50 % du coût TTC) afin de faire émerger et sécuriser des projets.

La CDC participe également au financement du Programme Territoires d'Industrie (ingénierie et investissement).

6.7. Engagements des opérateurs publics

Le territoire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateurs dans le cadre du Contrat de relance et de transition écologique.

Le cas échéant l'opérateur s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Il s'engage également à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention.

6.8. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;

- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire N°6231/SG et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice du CRTE a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Un représentant du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Banque des Territoires y seront associés.

Le comité de pilotage est composé de représentants de l'exécutif et des services de la Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse, des services de l'Etat, de l'ADEME, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la Communauté de communes Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse. Les représentants des différents cosignataires du contrat sont associés. Le comité technique est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 3.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 1.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Limoges.

Fait en 5 exemplaires, le 30 novembre 2021,

Le Préfet de l'Indre

YS



Stéphane BREDIN

Le Président de la Communauté
de Communes Eguzon Argenton
- Vallée de la Creuse




Vincent MILLAN

Le Vice-Président de la Région
Centre - Val de Loire



Dominique ROULLET

Le Président du Conseil
Départemental de l'Indre



Marc FLEURET

La Directrice régionale de la
Banque des Territoires



Sophie FERRACCI



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

LISTE DES ANNEXES



Annexe 1 – Diagnostic de Territoire

Annexe 2 – Orientations stratégiques

Annexe 3 – Projets identifiés

Annexe 4 – Fiches projets

Annexe 5 – Fiches actions

Annexe 6 – Indicateurs de suivi

Annexe 7 – Composition des comités et annuaire

Annexe 8 – Offre de l'ADEME

Annexe 9 – La relance chez moi

**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

ANNEXE 1 – DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

1 – Etat des lieux socio-économique du territoire

1.1 – Dynamique démographique

La Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse comptabilise 19 857 habitants selon le recensement INSEE de 2017.

La ville centre Argenton-sur-Creuse regroupe 24,8% de la population de l'intercommunalité. Le Pêchereau, Saint-Gaultier et Saint-Marcel comptent chacune plus de 1 500 habitants. Les 17 autres communes ont moins de 1 000 habitants. Ainsi la majorité des communes constituent des espaces peu denses (7) ou très peu denses (10). La densité pour l'ensemble du territoire est de 43,9 habitants au km² ce qui est nettement plus faible que la densité de population régionale (65,3).

En 2017, le solde migratoire positif (+126) montre que le territoire est attractif mais le solde naturel négatif (-159) ne permet pas d'équilibrer la balance et le territoire a légèrement perdu des habitants.

La démographie du territoire est relativement stable depuis la fin des années 90. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 45-59 ans (21.1%). Néanmoins, la part des 60-74 ans est importante avec 20.2 % de la population. La tendance démographique dans les années à venir serait celle d'un vieillissement de la population.

Le nombre de personnes composant les ménages a plutôt tendance à diminuer depuis la fin des années 60. Le recensement de 2017 indique une majorité de ménage d'une seule personne (38,7 %) et de couples sans enfants (32,2%). Ce qui accentue le risque de vieillissement de la population par un non renouvellement des générations et impacte la question du logement.

La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 16%. Sur les dernières années cette tranche de la population a tendance à stagner en termes de représentativité. Cela doit interroger le territoire en matière d'offre à destination de cette population temps d'hébergement que de service pour le maintien à domicile.

La part de cette tranche d'âge vivant en structures d'hébergement dédié est de 13.8 %, ce chiffre a plutôt tendance à évoluer à la hausse. Le territoire dispose de 479 places sur l'ensemble de ces établissements.

Ils sont bien plus nombreux à vivre seul à leur domicile (46.3 %) avec un besoin potentiel d'aide à domicile.

1.2 – Dynamique de l'emploi

La structuration du tissu économique de la CC se concentre dans le tertiaire avec près de 70 % des emplois. Le tissu économique se compose majoritairement de petites et moyennes entreprises, voire de très petites entreprises. Seulement 4 entreprises ont entre 100 et 500 employés.

Le taux d'évolution annuel moyen de l'emploi est de -0.44 % entre 2012 et 2017, c'est une baisse qui est supérieure au taux régional (-0.37).

En 2019, il y a eu 127 entreprises créées sur le territoire, il s'agit majoritairement de commerces (36) suivi des activités scientifiques, techniques et activités de services administratifs (28).

Depuis 1975, le nombre d'emplois proposés sur le territoire est en baisse constante. En 2017, il y avait 6420 emplois sur le territoire.

Le taux de chômage chez les 15-64 ans est de 13,4%, il a cru de 3,4 % en 10 ans. Le chômage est légèrement supérieur chez les femmes que chez les hommes (+ 0.9 points).

L'accès à l'emploi est plus difficile pour les jeunes du territoire avec un taux de chômage qui atteint 29.4 % pour la tranche 15-24 ans (RP 2017), qui a augmenté de 6 points en 10 ans. Le chômage est moins prégnant chez les 55-64 ans avec 12.8 % ce qui est sous la moyenne de l'ensemble de la population. Les femmes ont également un accès plus difficile à l'emploi avec une grande part qui a un emploi à temps partiel (26.8 % - ce taux est 5.3 % chez les hommes) Il conviendrait d'étudier plus finement si le temps partiel est subi ou choisi.

Concernant les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), les retraités sont les plus représentés avec presque 40 % de la part de la population. Les employés représentent la part d'actifs la plus importante (>15%) alors que les cadres et professions intellectuellement supérieures sont peu représentés (< 5%). Cela impacte le niveau de vie du territoire ; le pourcentage des ménages fiscaux imposés est de 42, 3 %. Ainsi, l'on constate que la majorité des administrés sont issus des classes populaire et moyenne. Néanmoins, malgré une part importante de classe populaire et la présence de quartier d'habitat social, le territoire n'a aucun quartier classé en politique de la ville, ce qui tend à prouver que les collectivités arrivent à maintenir l'égalité républicaine et des conditions de vie décentes aux habitants.

1.3 – Dynamique de l'habitat

Le parc de logements se compose d'une large part de logements principaux (71,7 %) et montre une vacance de 12,2 %. Ces chiffres issus du recensement de 2017 montrent une légère baisse des résidences principales au profit des résidences secondaires par rapport à ce qui a été étudié dans le SCOT. Dans les années à venir, il faudra étudier s'il y a eu un effet de la crise sanitaire avec un attrait de ménages issus des métropoles pour s'installer et vivre sur le territoire. L'intérêt sera d'analyser s'il y a eu une hausse des résidences principales sur le territoire et également une baisse de la vacance.

Entre 2014 et 2019, le parc locatif social a évolué à la baisse, c'est-à-dire que le nombre de logement sociaux a diminué (-0.1) alors qu'en région centre le PLS a augmenté de 0.8.

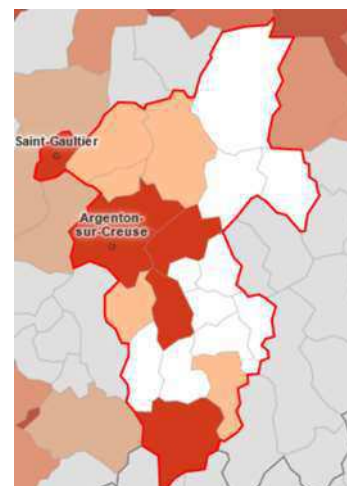
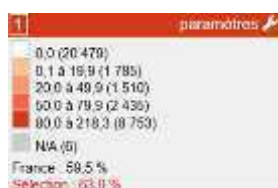
Parmi les résidences principales, il y a une proportion importante de propriétaires occupants (72,7%), le secteur locatif se répartit quasiment à part égal entre le locatif social et le locatif privé.

La dynamique de construction est de 1,7 logements commencés par an pour 1 000 habitants. Néanmoins cette dynamique est disparate sur l'intercommunalité, il y a 4 communes qui présentent une dynamique plus forte : Velles (4,4), Mosnay (3,3), Badecon-le-Pin (3,8) et Eguzon-Chantôme (3,8).

1.4 – Cadre de vie

Accès au numérique

100 % du territoire est au moins couvert par un réseau 4G (tous opérateurs confondus). Concernant l'accessibilité à la fibre optique, 63 % des locaux (logements ou locaux à usage professionnel) sont raccordables. Néanmoins, il y a une disparité sur le territoire comme l'illustre la carte ci-contre.



Sport culture

Les habitants du territoire disposent d'un tissu associatif très important qui leur laisse un grand choix dans leur loisir. Si Argenton-sur-Creuse regroupe une majorité des associations (190) et notamment sportives, les communes de l'intercommunalité ne sont pas en reste avec en moyenne 18,75 associations.

Cela est couplé aux équipements sportifs, de loisirs et culturels du territoire qui sont nombreux. Peuvent entre-autre être cités le centre aquatique d'Argenton-sur-Creuse, la base de plein air et de loisirs d'Eguzon, l'Avant-Scène, le Centre d'Art Contemporain du Rabois, le musée de la Chemiserie, le site d'Argentomagus, l'Eglise du Menoux et l'atelier de Carasco, le Château de Gargillesse,

Santé

Le territoire comptabilise 2 maisons de santé l'une à Eguzon-Chantôme et la seconde à Argenton sur Creuse avec un service de radiologie. Cela permet un maillage au sud et au nord du territoire. Néanmoins la couverture médicale du territoire n'est pas optimale. La médecine générale est sous représentée par rapport à la moyenne départementale ou régionale avec un ratio de 70 médecins pour 100 000 habitants. Ce qui représente réellement 13 médecins généralistes à l'échelle de l'intercommunalité. En ce qui concerne les spécialistes, il y a un déficit voire une absence totale de certaines spécialités tant sur le territoire de la communauté de communes que du département, ce qui impose des délais de soins longs ou une mobilité des administrés vers des centres de soins mieux dotés mais éloignés.

2 – Etat des lieux écologique du territoire

En matière de transition écologique, un certain nombre d'indicateurs permettent de faire un état des lieux le plus exhaustif possible de la situation du territoire. L'état des lieux qui est présenté, ici, pourra être complété après l'élaboration du PCAET.

2.1 – Mobilité

Nombre de kilomètres de pistes cyclables et existence de parkings à vélos sécurisés ;

Existence de pôle(s) multimodal (aux);

Existence de zone(s) à faible émissions;

Existence de voies réservées au covoiturage ;

Automobile:

o Part de véhicules électriques ou hybrides dans le parc des collectivités et dans le parc privé;

o Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public ;

o Part des véhicules bas carbone dans la flotte de transports collectifs ;

o Part du territoire couverte par une autorité organisatrice de la mobilité.

La mobilité est une question importante dans les territoires ruraux et les élus de la Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse, bien qu'elle soit traversée par l'axe ferroviaire et autoroutier Paris Toulouse, font du droit à la mobilité de leurs administrés une priorité notamment avec la défense de la gare d'Argenton-sur-Creuse et de sa desserte régulière par les trains grandes lignes POLT et trains régionaux entre Orléans et Limoges. Néanmoins les connexions intra-territoriales sont tout aussi importantes. La Région Centre Val de Loire autorité organisatrice du transport propose via ses lignes de cars Rémy des liaisons régulières d'Argenton-sur-Creuse vers Châteauroux et le Blanc. Il existe également un service de transport à la demande au départ d'Argenton vers 4 destinations et 2 autres lignes au départ d'Eguzon-Chantôme.

Le comité de défense de la Gare d'Argenton a été créé en 2018, suite à la perte d'un certain nombre d'arrêts. Il poursuit son engagement pour maintenir la gare et développer le nombre de trains s'arrêtant en gare d'Argenton. La gare est un outil important de transition écologique contribuant à l'aménagement du territoire et au développement des mobilités « durables ».

Le transport scolaire délégué à des autorités organisatrices de proximité compte 42 lignes sur le territoire intercommunal.

La Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse a aménagé une aire de covoiturage à l'entrée de la ZI des Narrons qui a été inaugurée en juillet 2020. Une borne de recharge pour les véhicules électriques y a été installée. D'autres bornes sont installées sur le territoire. Ainsi, la communauté de communes compte au total 11 bornes de recharges¹ sur l'ensemble de son territoire.

Les questions de mobilité sont également au cœur des préoccupations des communes.

La commune d'Argenton-sur-Creuse organise un transport collectif gratuit afin de favoriser les déplacements entre certains lieux de la périphérie et le centre-ville, la maison de santé et le supermarché du Merle-Blanc. Il ne s'agit pas d'un réseau de transports avec des correspondances et des interconnexions bien qu'il existe

Créée en 2016, la « Navette », depuis janvier 2020, étend son service à la commune de Saint-Marcel. C'est ainsi trois parcours qui sont proposés tout au long de l'année, sauf les jours fériés, du mardi au samedi matin.

La Navette est accessible à tous, mais priorité est donnée aux personnes présentant des difficultés de transport.

Pour l'utilisation de ce service, l'inscription est obligatoire à la mairie de son domicile. Les personnes inscrites se voient délivrer une carte de transport qu'elles doivent présenter à la montée dans le véhicule.

Les élus municipaux réfléchissent à un nouveau plan de circulation et de stationnement avec le passage de certaines rues à sens unique ce qui devrait réduire le trafic sur ces axes et l'instauration d'une zone 30 en centre-ville pour laisser plus de place aux piétons et aux cyclistes.

Nombre de kilomètres de pistes cyclables et existence de parkings à vélos sécurisés ;

Voie verte entre Saint-Gaultier et Chavin 30 km de sentiers

Le parcours Saint-Jacques à Vélo est en cours de finalisation.

La communauté de communes décline ses itinéraires de randonnées avec des itinéraires cyclo sur les 21 communes qui la compose plus Saint-Plantaire. Cela représentera à terme entre 300 et 500 km de circuits non balisés. Il y aura 2 boucles sur chaque zone et le troisième parcours sera l'addition des deux boucles. Le projet est à la phase de la cartographie des zones et des parcours.

Une étude de balisage des itinéraires cyclo a été validé par la CC.

La CC a sollicité l'obtention du label Territoire Vélo auprès de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Le département souhaite mettre en place un plan vélo dans lequel la CC pourrait s'inscrire.

La communauté de communes a voté, en conseil communautaire du 18/02/2021, un forfait mobilité durable d'un montant de 200 € par an pour les agents sur un trajet supérieur à 1 kilomètre utilisent un vélo, un vélo à assistance électrique ou covoiturent en tant que conducteur ou passager a minima 100 jours par an.

Automobile :

¹ Source SDEI

Les véhicules électriques du parc automobile de la Mairie d'Argenton-sur-Creuse sont aux nombres de 6 sur 17 véhicules légers soit 35 % du parc.

Le parc de voitures particulières à l'échelle de la CC comptabilisait, en 2020, 12 399 véhicules. La part des véhicules classés Critères E représente 0,19 % des véhicules soit 23 véhicules. A titre de comparaison, pour le département de l'Indre le pourcentage est 0,24 % contre 0,40 % pour la France².

2.2 – Energie et climat

Emissions de gaz à effet de serre du territoire (total et par habitant) ;

Consommations énergétiques du territoire (toutes énergies incluant le carburant et les énergies fossiles de chauffage) ;

Production annuelle d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydro-électricité, méthanisation, etc.) ; Consommation énergétique en autoconsommation (individuelle et collective) ;

Rénovation énergétique

o Nombre de passoires thermiques dans les logements privés, le parc social, les bâtiments publics et les locaux d'entreprises ;

o Répartition du parc immobilier (toutes catégories) par étiquette du DPE;

o Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée;

o Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE sur le territoire État des systèmes de chauffage

o Nombre estimé de chaudières à fioul

o Nombre estimé de cheminées ouvertes et autres modes de chauffages très émetteurs de particules fines (par exemple inserts, poêles, et chaudières à bois installés avant 2002)

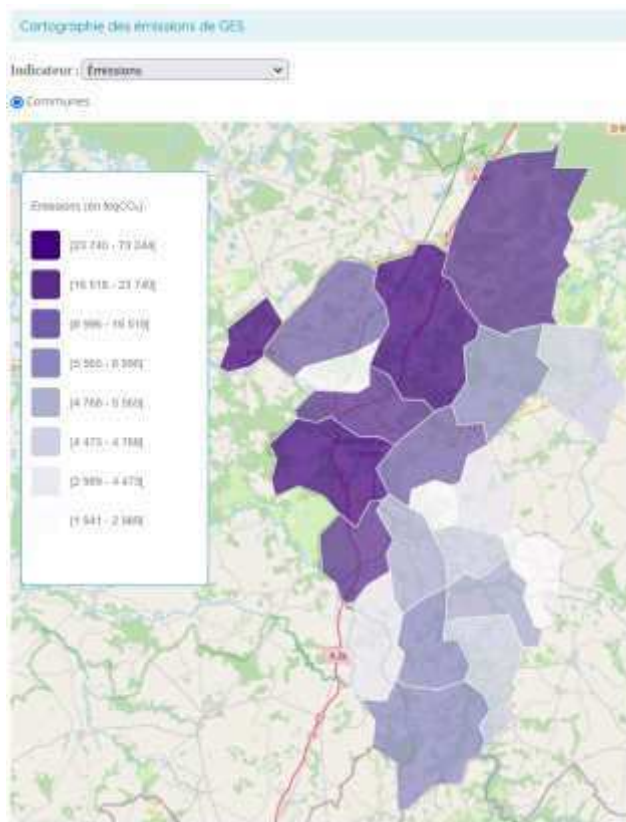
o Existence de réseaux de chaleurs, ainsi que leur combustible (part d'énergie renouvelable)

o Mode de chauffage des grands équipements collectifs de territoire (écoles, collèges, lycées...), établissements de santé, bâtiments publics...

Les chiffres présentés et les graphiques ont pour source ODACE LIGAIR OREGES.

<https://odace.ligair.fr/gaz-effet-de-serre>

Les émissions de gaz à effet de serre du territoire représentaient, en 2018, 271 432 tonnes équivalent CO2 soit 13,8 teqCO2 par habitant. Le transport routier est le principal émetteur.



Les consommations énergétiques du territoire, toutes énergies incluant le carburant et les énergies fossiles de chauffage étaient, en 2018, de 741 GWh. Là encore, le transport routier représente le

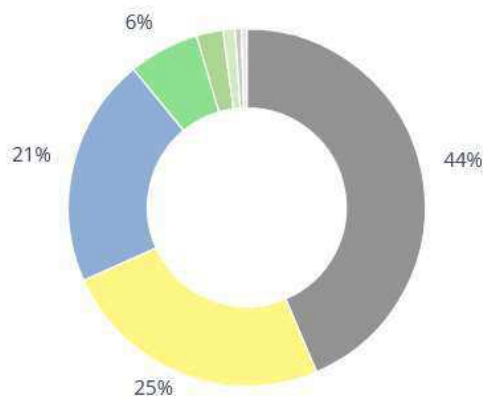
² Ces chiffres ont été fournis par le Bureau des statistiques de la route et des véhicules du Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la transition écologique

principal poste de consommation énergétique. Les produits pétroliers sont le premier poste de consommation énergétique du territoire.

Consommation d'énergie en fonction du type d'énergie

Secteur d'activité : Tous secteurs d'activité

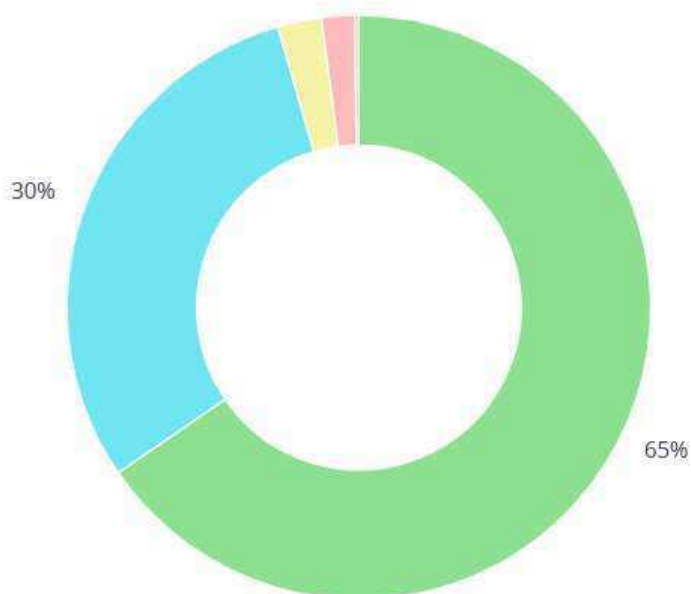
- Produits pétroliers
- Electricité
- Gaz Naturel
- Bois-énergie (EnR)
- Autres énergies renouvelables (EnR)
- Chaleur et froid issus de réseau
- Autres non renouvelables
- Combustibles Minéraux Solides (CMS)



La production annuelle d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydro-électricité, méthanisation, etc.) de l'intercommunalité est de 76Gwh soit 0.004 GWh par habitant. Cela représente 10.25 % des besoins annuels du territoire. La production d'énergie se concentre principalement sur les filières de la biomasse et hydraulique (centrale hydraulique d'Eguzon).

Répartition de la production d'énergie renouvelable entre les filières

- Biomasse thermique
- Hydraulique
- Solaire photovoltaïque
- Géothermie
- Solaire thermique



Rénovation énergétique

La rénovation énergétique est une préoccupation de la collectivité qui disposait d'un PIG efficacité énergétique, commun avec le PNR de la Brenne, pour la période 2013-2018. Les thématiques du PIG CRTE CC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

était les suivantes : précarité énergétique, lutte contre l'habitat indigne et la sensibilisation à l'éco-réhabilitation. Sur le territoire intercommunal, 180 logements ont pu bénéficier de ce programme. Le gain énergétique moyen sur l'ensemble des projets réalisés est de 38 %.

Depuis 2019, l'OPAH a pris le relai du PIG, pour une période allant jusqu'en 2024. Les objectifs sont les suivants :

Répartition des objectifs quantitatif et qualitatif sur les 5 ans d'OPAH

Objectifs par type de propriétaire et thématique	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	Total
Propriétaires Occupants							
LHI	1	2	2	2	2	1	10
petite LHI occupée	0	1	1	1	1	1	5
LHI petite LHI lgt vacant/accédants	3	6	6	6	6	3	30
Energie seul	23	46	46	46	46	23	230
Propriétaires Bailleurs							
LHI, petite LHI ou non décence		1	1	1	1	1	5
LHI, petite LHI (logement vacant)	2	4	4	4	4	2	20
Energie seul	1	2	2	2	2	1	10
Total budget	30	62	62	62	62	32	310
Dont Total Habiter Mieux PO+PB	29	60	60	60	60	31	300

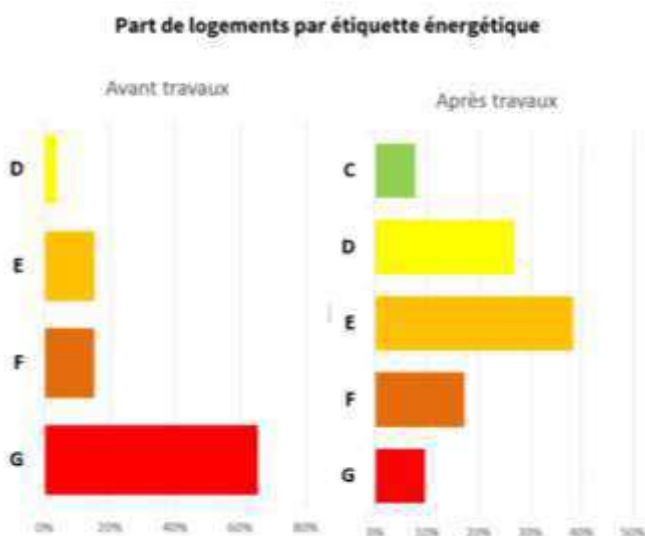
Selon étape d'accompagnement	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs
Nouveaux contacts <i>(du 1^{er} mai au 31 décembre 2019)</i>	36	3
Visites à domicile d'un technicien <i>(du 1^{er} mai au 31 décembre 2019)</i>	31 <i>(dont une pour un contact issu du PIG)</i>	1
Demandes de subventions ANAH <i>(du 17 septembre au 31 décembre 2019)</i>	14	1
Accords de subventions ANAH <i>(du 17 septembre au 31 décembre 2019)</i>	14	1
Chantiers terminés <i>(en mars 2020 pour des demandes de subventions à partir du 17 septembre 2019)</i>	6	-

Selon type de projets déposés à l'ANAH	
Propriétaires Occupants	
Rénovation de logement indigne occupés	0
Remise sur le marché de logement vacant	1
Travaux énergétique ponctuels	13
Propriétaires Bailleurs	
Amélioration du parc existant (travaux énergétiques...)	0
Nouveaux logements locatifs créés (travaux lourds)	1

Propriétaires occupants

Le tableau ci-dessous indique le nombre de projets accordés par l'ANAH depuis le début de l'OPAH, soit entre le 17 septembre 2019 et le 31 décembre 2019, selon leur typologie.

	Territoire de l'OPAH
Projets de travaux d'économie d'énergie	13
Projets de travaux lourds – logement vacants très dégradés de propriétaires accédants	1
Projets de lutte contre l'habitat indigne	0

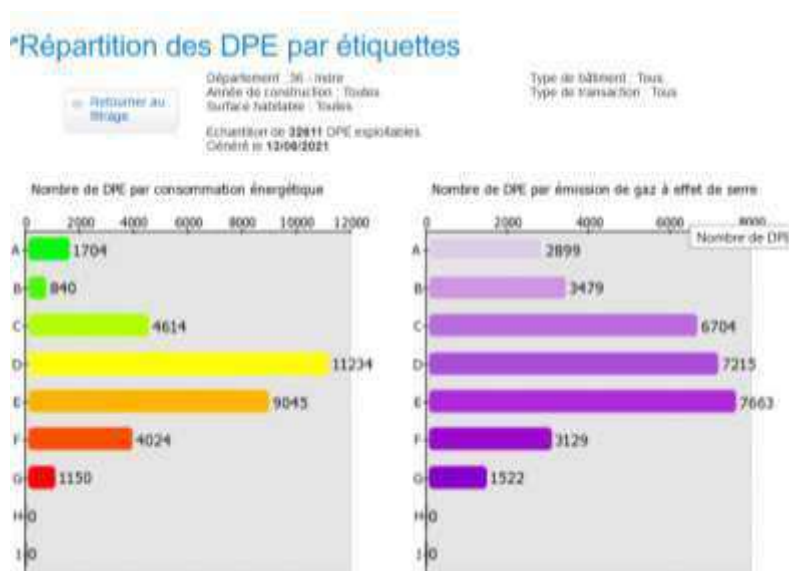


o Nombre de passoires thermiques dans les logements privés, le parc social, les bâtiments publics et les locaux d'entreprises ;

Sur le territoire, il est difficile de quantifier le nombre de bâtiments publics ou locaux d'entreprises qui sont des passoires thermiques, pour cela il faut que les communes commandent une étude de leurs bâtiments. Ce travail a été réalisé par la commune d'Argenton sur Creuse sur 23 bâtiments municipaux. Le rapport énergétique rendu en 2021 par le SDEI a été établi sur les consommations des années 2015 à 2017. Depuis certains travaux ont été mis en œuvre et permis d'améliorer les performances de certains bâtiments.

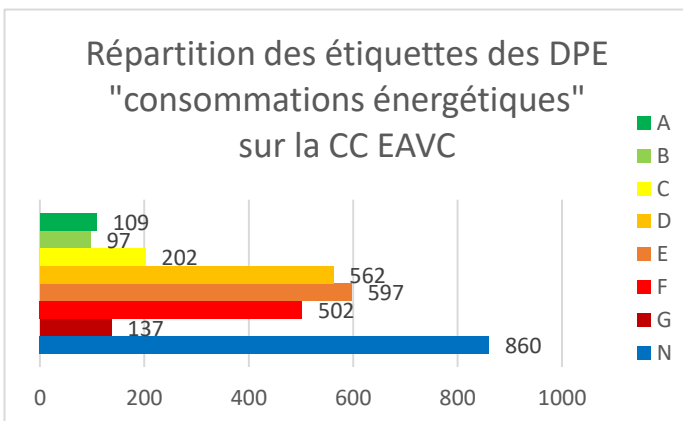
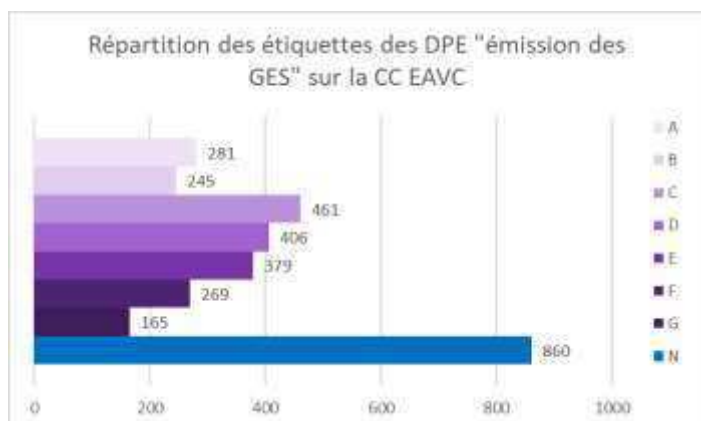
Sur les 23 bâtiments municipaux d'Argenton, 3 et 5 bâtiments sont classés respectivement F et G par leurs consommations énergétiques, relativement aux émissions au GES, 3 bâtiments relèvent de la classe F et autant de la classe G.

o Répartition du parc immobilier par étiquette du DPE;



Le fichier Open DATA de l'ADEME relatif aux DPE a permis une extraction des données concernant le territoire de la Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse.

Le fichier contenait 36 361 lignes dont 3 066 pour le territoire, soit 8.43 % du fichier. Sur cet échantillon seulement 2206 DPE sont exploitables, les autres étant vierges. Sur les 2206 DPE, 1838 concernent des maisons individuelles.



LES AIDES DE L'ANAH EN 2020

	Total	Propriétaires		Logements subventionnés					Évolution
	2020	occupants	baillleurs	autonomie	sérénité	agilité	indigne	maprimerenov	2019-2020
Valençay-en-Berry	228	228	0	44	29	6	3	146	66%
PNR Brenne	172	170	2	42	50	2	5	73	29%
Champagne Berrichonne	136	136	0	16	20	3	2	95	49%
Châtre-en-Berry	200	199	1	49	78	0	6	67	10%
Val-de-Creuse	180	180	0	33	64	3	2	78	33%
Val-de-l'Indre	469	465	4	82	188	11	4	184	22%
INDRE	1 385	1 378	7	266	429	25	22	643	30%
Châteauroux Métropole	362	360	2	60	141	10	4	147	31%

Source : Délégation ANAH

Le nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée est estimé à 7.4 % des résidences principales du territoire selon le PPPI 2013. Ils étaient 136 logements dans le parc locatif.

Sur le territoire, il y a 99 entreprises certifiées RGE. ³

État des systèmes de chauffage

o Nombre estimé de chaudières à fioul

L'estimation du nombre⁴ de chaudière à fioul pour le territoire est de 260 pour le territoire de la communauté de communes.

LOG T8M - Confort des résidences principales

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	9 353	100,0	9 377	100,0	9 562	100,0
<i>Salle de bain avec baignoire ou douche</i>	9 077	97,0	9 178	97,9	9 365	97,9
<i>Chauffage central collectif</i>	428	4,6	343	3,7	373	3,9
<i>Chauffage central individuel</i>	4 911	52,5	4 608	49,1	4 724	49,4
<i>Chauffage individuel "tout électrique"</i>	2 161	23,1	2 412	25,7	2 428	25,4

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Il existe un réseau de chaleur biomasse situé à Argenton sur Creuse. Géré par l'OPAC, il permet d'alimenter 60 logements et l'école du Merle Blanc. Il produit 3500 MWh/ an. Le taux des énergies renouvelables et de récupération est supérieur à 70 %. A sa mise en service en 2000, la production était entièrement issue d'une chaudière biomasse. Depuis 2013, elles marient trois sources d'énergie avec une chaufferie qui allie le bois, le solaire et le gaz.

³ source DATA ADEME open licence mise à jour le 27 juin 2021.

⁴ Aucun chiffre n'étant disponible, cette estimation est un ratio entre le tonnage de fioul domestique départementale et une consommation moyenne estimée à 1500 litres par an. Le pourcentage obtenu a ensuite été appliqué aux nombres de résidences principales sur le territoire.

o Mode de chauffage des grands équipements collectifs de territoire (écoles, collèges, lycées...), établissements de santé, bâtiments publics...

Lycée Rollinat : chauffage au gaz avec pompe à chaleur / contrat de performance énergétique signé avec Enedis

Lycée Châteauneuf Chauffage au Gaz sauf dans les logements de fonction où le chauffage est vétuste avec des convecteurs électriques vieillissants. Il y a une installation récente de solaire thermique pour la production d'eau chaude mais qui est hors service.

Les 23 bâtiments de la Ville d'Argenton étudiés par le SDEI se répartissent entre 5 modes chauffages : des radiateurs au Gaz (3), une chaudière à gaz avec des radiateurs en fonte (10), chaudière biomasse de l'OPAC (1), une chaudière à gaz avec des radiateurs en acier (1), radiateurs électriques (6).

L'hôtel de ville dans le cadre de sa rénovation disposent de climatiseurs réversibles alimentés par la géothermie.

Eguzon dispose d'un système de géothermie qui alimente la mairie et une partie du Village Vacances Familles. Le musée et la salle de spectacles sont alimentés par une pompe à chaleur tout comme la bibliothèque.

2.3 – Traitement des déchets et économie circulaire

Tonnage de déchets produits par le territoire État des équipements de tri au regard des normes

Existence de tri à la source des biodéchets dans structures de restauration collective, et pour logements collectifs

Taux de tri sélectif par filière

La Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse est adhérente au Syndicat mixte de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Châteauroux (SYTOM).

Le territoire dispose de deux déchetteries à Saint-Marcel et Bazaiges. Il y a aussi 2 quais de chargements sur les communes de Saint-Marcel et de Baraize qui acheminent les déchets vers l'usine de traitements des déchets basée à Châteauroux.

L'intercommunalité a signé une convention avec le SYMCTOM du Blanc afin que les habitants de Saint-Gaultier puissent utiliser la déchetterie de Rivarennnes située à 200 m de la commune.



La commune de Bouesse a choisi que ses déchets soient collectés par la CC du Val de Bouzanne.

Les chiffres relatifs à la collecte en porte à porte ne concernent donc que 20 communes sur 21.

Année 2020	Zone ex Pays d'Argenton (sauf Bouesse)	Zone ex Pays d'Eguzon	Rivarennnes (pour Saint-Gaultier)	Total	%
Porte à porte déchets Sec	1 917,66 T	433,42 T		2 351,08 T	23,00
Porte à porte déchets Humides	2 086,70 T	632,49 T		2 719,19 T	26,00

Verre	570,24 T	165,50 T		735,74 T	7,00
Déchetteries	3 656,38 T	623,23 T	276,39 T	4556,00 T	44,00
Total	8 230,98 T	1 854,64 T	276,39 T	10 362,01 T	100,00

La collecte des déchets dit « humides » n'est pas considéré comme une collecte de biodéchets. Les biodéchets nécessiteraient une troisième collecte pour le compostage.

Le tri dans le logement collectif et les sites touristiques bien que mis en place est difficile à faire respecter. Il s'agit d'un enjeu important pour le territoire.

Le centre de tri modernisé en 2015 a été conçu pour traiter jusqu'à 17 000 tonnes de déchets secs et propres chaque année, soit 6 tonnes/heure. Il s'agit d'une véritable révolution pour les agents qui opèrent sur ce nouvel outil industriel faisant appel à des technologies performantes et innovantes. 1 trommel, 5 séparateurs optiques, 2 séparateurs à courant de Foucault et 2 séparateurs magnétiques permettent de séparer les différentes matières les unes des autres. La vingtaine d'opérateurs répartis en deux équipes assurent une mission de tri qualitatif notamment en vérifiant la conformité du tri effectué par les machines.

Cette modernisation du centre de tri permet d'augmenter de façon significative le taux de valorisation des déchets, d'une part grâce aux performances de l'outil, et d'autre part grâce à sa capacité à traiter de nouveaux déchets (pots et barquettes plastiques). 14 000 tonnes de déchets entrent en moyenne chaque année dans l'usine, parmi lesquelles un peu moins de 10 000 tonnes sont valorisables. Désormais près de 8 000 tonnes seront triées et revendues contre un peu plus de 4 000 tonnes auparavant. Au final, c'est près de 4 000 tonnes de déchets ultimes qui ne seront plus enfouies.

Le Centre de tri disposait d'une unité de compostage permettant de valoriser la fraction résiduelle des ordures ménagères grâce à un procédé de fermentation et de maturation aérobie accélérées. Ce centre de traitement Mécano-biologique, d'une capacité de 22 000 tonnes/an permettait de produire un compost normé NFU 44-051 épandu sur les terres agricoles de notre région. En 2019, le SYTOM s'est trouvé face à l'obsolescence de son usine de compostage (usure du process et corrosion avancée du bâtiment). L'usine a été mise à l'arrêt et détruite en 2020. Depuis l'arrêt de l'usine de compostage par le SYTOM, les déchets humides sont enfouis à Gournay dans l'attente d'un accord de l'Etat sur le projet d'usine de méthanisation ou la proposition d'une alternative à ce projet.

2.4 – Agriculture et alimentation locale

Existence d'un projet alimentaire territorial ;

Nombre d'exploitations agricoles ;

Nombre de producteurs vendant en circuits courts/ de marchés de producteurs ou d'AMAP ;

Surface agricole utile du territoire

Surfaces agricoles et nombre d'exploitations du territoire engagées dans des démarches de labellisation environnementale

Estimation du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire

Un projet alimentaire de territoire a été initié en 2018 à l'échelle des communes d'Argenton-sur-Creuse, le Pêchereau et Saint-Marcel. En 2019, le territoire a été lauréat du Programme National de l'Alimentation et son PAT a été labélisé au niveau 1. En 2020, la communauté de communes a décidé d'élargir le PAT aux 21 communes. Dans ce cadre, un plan d'actions a été élaboré et traduit en 13 fiches. Une nouvelle demande de labélisation a été déposée auprès des services de l'Etat et de la Région.

Le recensement agricole de 2010 indique 299 exploitations agricoles, la déclaration PAC de 2017 en comptabilise 238.

Le diagnostic du PAT comptabilise 21 producteurs qui commercialisent leur production en circuit court. Il y a 3 marchés de plein air sur le territoire et des marchés de producteurs ponctuels sont organisés sur quelques communes de l'intercommunalité. Il existe une AMAP (AMAP du terrier joli) à Argenton-sur-Creuse.

La surface agricole utile (SAU) est de 24 290 hectares selon le dernier recensement agricole (AGRESTE 2010). La déclaration PAC 2021⁵ fait état de :

- ✓ 213 exploitants dont le siège est localisé sur la CDC
- ✓ 326 producteurs ayant au moins une parcelle déclarée sur la CDC
- ✓ la surface PAC déclarée sur des parcelles de la CDC est de 25 742 ha en 2021

L'agence bio comptabilise en 2019, 16 exploitations agricoles engagées dans l'agriculture biologique.

Un rapport de la DDT édité en 2017 faisait état pour la période 2015-2018 de : 14 exploitations en MAEC, 12 exploitations avec un label AB et 31 exploitations ont au moins un produit sous signe de qualité.

L'estimation du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire est de 42 478kg pour la période 2015-2018⁶.

2.5 – Actions en matière de biodiversité

Surface des aires protégées : parc naturel, Natura 2000, ZNIEFF (zones d'intérêt écologique faunistique et floristique), aire de protection des captages, etc.

Part des cours d'eau en bon état (classés en catégorie I ou II au titre de la continuité écologique) ;

Nombre de points noirs de continuités écologiques identifiés ;

Part des surfaces forestières bénéficiant d'une garantie de gestion durable ;

Surfaces de haies ;

Existence d'un atlas communal de la biodiversité et part du territoire classée en réservoir de biodiversité ; Label « Territoires engagés pour la nature » (OUI/NON/encours) ;

Label « terre saine »(OUI/NON)

Si le Nord de l'intercommunalité marque le début des grandes plaines et semble moins riche d'un point de vue environnemental, l'ensemble du territoire dispose de richesses naturelles qu'il faut préserver. La Creuse et ses affluents représentent les principaux corridors écologiques du territoire. Ils sont d'ailleurs inscrits comme site Natura 2000 « Vallée de la Creuse et ses affluents ». Le sud du territoire est fortement bocager et permet la circulation des espèces. La commune de Saint-Gaultier, au nord-ouest est membre du Parc Naturel Régional de la Brenne. Les paysages environnants de la queue de Brenne sont des prairies de grandes étendues.

Les périmètres protégés :

Le site Natura 2000 « Vallée de la Creuse et ses affluents », classé au titre de la directive habitat, s'étend sur 90 km et sa surface est de 5 283 ha. Il concerne 33 communes dont 13 de la Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse.

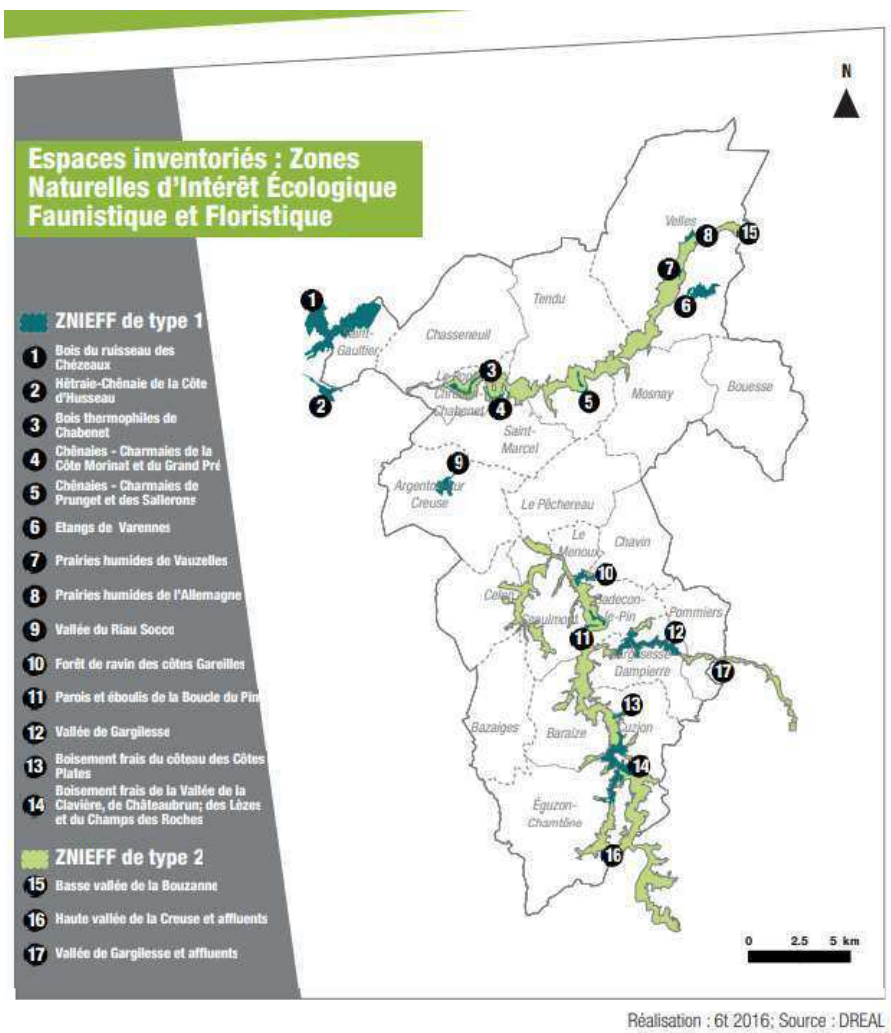
Le territoire est également concerné par le site RAMSAR de la Brenne même si son emprise est faible à l'échelle de la communauté de communes. 6 communes sont concernées par le périmètre RAMSAR, il s'agit de la Commune de Saint-Gaultier qui est intégralement couverte et les communes d'Argenton-sur-

⁵ Source DDT de l'Indre

⁶ Cette estimation a été calculée à partir de la quantité de produits phytosanitaires utilisés sur la SAU du département de l'Indre puis un ratio a été fait par rapport à la SAU du territoire d'étude. La SAU utilisée est celle du RA AGRESTE 2010. La quantité de produits par département est disponible sur <https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/pressions-exercees-par-les-modes-de-production-et-de-consommation/usages-de-matieres-potentiellement-polluantes/pesticides/article/les-quantites-de-produits-phytopharmaceutiques-vendues-en-france>

Creuse, Chasseneuil, Le Pont-Chrétien-Chabenet, Saint-Marcel et Tendu sont partiellement comprises dans le périmètre RAMSAR.

L'intercommunalité comptabilise 14 Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF) de type 1 et 3 de type 2. Le cumul de leur surface représente 4638.84 ha, majoritairement situé sur le territoire étudié. En effet, une des ZNIEFF de catégorie 1 qui s'étend sur 3 communes ne concerne que la commune de Saint-Gaultier et les 3 ZNIEFF de catégories 2 ont leur emprise majoritairement sur le territoire intercommunal mais débordent des frontières administratives.



Etat des cours d'eau :

Le classement des cours d'eau s'effectue en 2 catégories. Sur le territoire les cours d'eau se répartissent comme cela :

- ✓ 1ère catégorie⁷ : La Creuse, la Bouzanne et le Bouzanteuil.
- ✓ 2nde catégorie⁸ : La Gargillesse, La Mage, La Sonne, et la Creuzançais.

7 1^{ère} catégorie : Préserver les cours d'eau ou tronçons de cours d'eau = interdiction de construire tout nouvel obstacle à la continuité écologique, quel que soit l'usage.

8 2^{ème} catégorie : Restaurer les cours d'eau pour lesquels il est nécessaire d'assurer le transport suffisant de sédiments et la circulation des poissons migrateurs = Obligation de mise en conformité des ouvrages au plus tard 5 ans après publication de la liste.

Les agences de l'eau ont développé l'application « Qualité Rivière » qui informe sur l'état des cours d'eau. Pour le territoire de la Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse, 8 cours d'eau et leurs affluents sont recensés. Il s'agit de l'état des cours d'eau en 2020.

La Clavière de sa source jusqu'au complexe d'Eguzon est en bon état.

La Gargillesse et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe d'Eguzon est en bon état. Néanmoins sur le site de la station de Gargillesse l'état est moyen.

La Creuse D'Eguzon jusqu'à la confluence avec la Gartempe est jugée en état moyen mais la station de Rivarennas, limitrophe au territoire, indique un état bon.

Le Ris et ses affluents jusqu'à la confluence avec la Creuse est en bon état mais présente un état moyen sur la station de Ceaulmont.

La Bouzanne et ses affluents depuis Jeu-Les-Bois jusqu'à la confluence avec la Creuse est qualifiée en état moyen y compris sur la station de Velles.

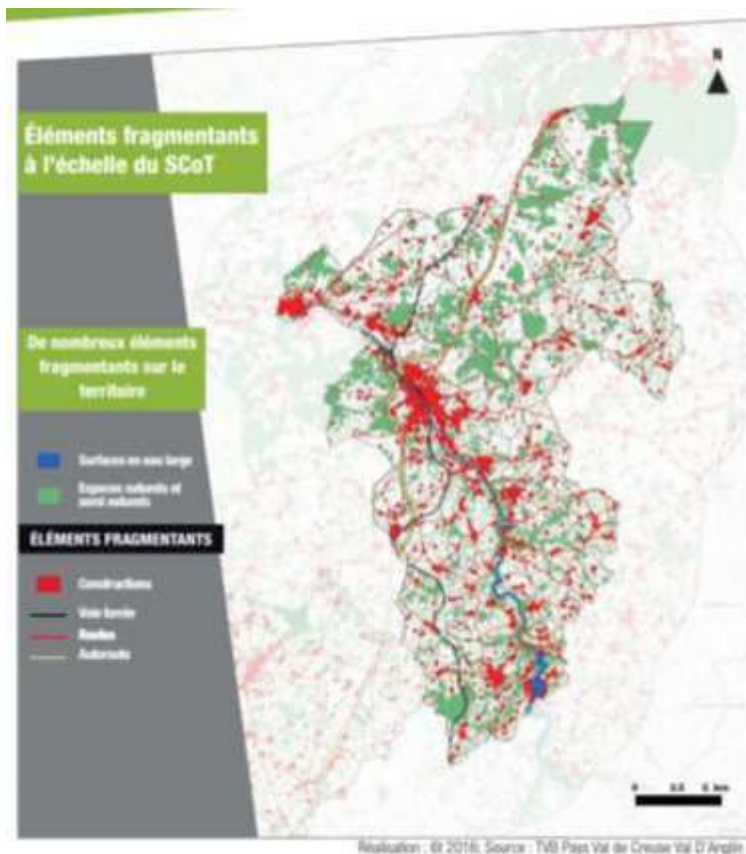
Le Creuzançais et affluents sont en bon état. Il en va de même pour l'Abloux et ses affluents jusqu'à l'Anglin.

La Fortune jusqu'à sa confluence avec la Creuse présente un état moyen et le Rau de la Fortune à Baraise est jugé dans un état médiocre.



Nombre de points noirs de continuités écologiques identifiés :

Les points noirs de continuité écologique sont le barrage hydraulique d'Eguzon, l'Autoroute A20, les différents axes de circulation, la voie ferrée, les constructions, l'éclairage public et l'activité humaine.



La surface forestière est de 10 791 ha et représente 18 % de la part des sols du territoire. Les surfaces forestières sont majoritairement privées, la part de forêt publique est de seulement de 2,7 %. 6 950 hectares ne sont pas couverts par un document de de gestion durable.

La surfaces de haies représente sur le territoire 2060 km linéaire, selon des données IGN 2015 reprise dans la fiche territoire réalisé par la Chambre d'Agriculture de l'Indre en 2018.

Existence d'un atlas communal de la biodiversité et la part du territoire classée en réservoir de biodiversité ;

Une étude trame verte et bleue a été réalisée en 2016-2017 et deux communes du territoire ont engagé un inventaire de biodiversité communale (Le Pêchereau et Cuzion). Sur le reste du territoire, il faut se référer à l'inventaire nationale du patrimoine naturel (INPN) qui est moins précis.

L'étude TVB a identifié 6 sous-trames :

- ✓ La sous-trame bocage qui présente un fort intérêt écologique par la qualité des prairies permanentes et du réseau arboré. La présence d'espèces rares est à signaler.
- ✓ La sous-trame boisements alluviaux est un réservoir de biodiversité, une vigilance doit être maintenue sur le risque de fermeture de certains fonds de vallée.
- ✓ La sous-trame boisement non alluviaux est une zone de transition, une attention à conserver sur la pression sur cette zone due aux besoins d'alimentation des chaudières bois.
- ✓ La sous-trame landes, pelouses et autres milieux représente une petite surface à l'échelle du Pays Val de Creuse Val d'Anglin mais présente une très forte valeur écologique avec un risque d'enfrichement à surveiller.
- ✓ La sous-trame mares, étangs et milieux humides est un réservoir de biodiversité avec de nombreux corridors associés comme les prairies humides.
- ✓ La sous-trame cours d'eau et têtes de bassins présente des enjeux de restauration de la continuité écologique notamment par la préservation et l'amélioration de la qualité physico-chimique des cours d'eau.

Les actions communales remarquables

Des actions sont menées par la Commune d'Argenton-sur-Creuse en matière de biodiversité comme l'Eco pâturage depuis 2019.

2.6 – Lutte contre l'artificialisation des sols

État d'avancement du PLUI ;

Taux de mobilisation des droits à construire au regard de ceux fixés dans les documents d'urbanisme ;

Evolution du nombre d'hectares de terres urbanisées vs terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières ;

Potentiel de recyclage foncier (incluant les surfaces de friches à réhabiliter) ;

Surfaces désartificialisées ;

État d'avancement du PLUI

Un PLUI a été arrêté le 24 juin 2021 à l'échelle du l'ex Pays D'Eguzon Val de Creuse. Il concerne 8 communes : Badecon-Le-Pin, Baraize, Bazaiges, Ceaulmont-Les Granges, Cuzion, Eguzon-Chantôme, Gargilles-Dampierre, Pommiers. Le reste du territoire est couvert par 7 PLU et 3 Cartes communales. Il va entrer en phase d'enquête publique en novembre 2021.

Les communes dotées d'un PLU sont : Argenton-sur-Creuse (2020), Celon (2013), Chasseneuil (2019), Le Pêchereau (2011), Le Pont-Chrétien-Chabenet (2012), Saint-Gaultier (2018), Saint-Marcel (2018).

Les communes dont les règles sont encadrées par une carte communale sont Bouesse, Mosnay et Tendu.

Les communes de Chavin, Le Menoux et Velles sont soumises au Règlement National d'Urbanisme.

Le SCOT a été approuvé en 2020, il prévoit il prévoit une gestion économe de l'espace avec un objectif de modération de consommation de l'espace réaliste et ambitieux.

Taux de mobilisation des droits à construire au regard de ceux fixés dans les documents d'urbanisme :

Le taux de mobilisation n'a pas été comptabilisé. Néanmoins on peut comparer les éléments fixés par le SCOT et les comparer avec les éléments liés aux constructions sur la période précédant le SCOT⁹.

Entre 2005 et 2015, il y a eu 551 constructions pour une consommation de 107 hectares. Il s'agit d'une surface conséquente au regard du territoire. Entre 2015 et 2011, la consommation a été importante. Puis à partir de 2012, une baisse a été constaté tant dans le nombre de construction de la consommation moyenne d'hectares.

La pression foncière est faible sur le territoire majoritairement rural.

Le SCOT a posé le principe d'une limite de la consommation d'espace naturels, agricoles et forestiers (ENAF) en privilégiant les constructions sur les dents creuses, la reconquête des logements vacants et en limitant au maximum les extensions urbaines. Le SCOT a identifié 512 possibilités de densification en espace urbanisé et à limiter la consommation des ENAF à 65 hectares.

Evolution du nombre d'hectares de terres urbanisées vs terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières :

Part des surfaces selon l'occupation du sol (en %)
Quelle proportion de mon territoire les zones artificialisées occupent-elles ?



Source : CORINE Land Cover - CGDD-SDES, 2018

L'observatoire de l'artificialisation des sols dans le cadre de son Plan Biodiversité indique que 217.1 hectares ont été artificialisés¹⁰ entre 2009 et 2018 à l'échelle de l'intercommunalité soit 0.5 % des sols.

Le potentiel de recyclage foncier est assez faible avec très peu de friches sur le territoire. Sur les zones d'activités on recense un bâtiment aux Narrons qui peut être considéré comme une friche avec une superficie de 200 m². Hors zone d'activité, à Argenton sur la route de la Châtre, un ensemble immobilier peut également être considéré comme une friche à réhabiliter.

2.7 – Eau et assainissement

Compatibilité des installations de traitements des eaux usées avec les normes européennes (OUI/NON);

Taux de fuite des réseaux du territoire ;

Nombre de captages prioritaires et nombre de captages bénéficiant d'une protection et d'un plan d'actions ;

Couverture du territoire par un SAGE (oui/non/en cours d'élaboration)

La compatibilité des installations de traitements des eaux usées avec les normes européennes est de 100 % pour toutes les installations situées sur le territoire intercommunal et recensées par l'observatoire national des services d'eau et assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Les taux de rendement des différents réseaux d'eau sont les suivants pour l'année 2019¹¹ :

- SIE Velles-Arthon-Buxières d'Aillac (situé en partie dans la CDC) : 85,6 %
- SIE Maillet (situé en partie dans la CDC) : 86,8 %
- Commune de Tendu : 80,1 %
- Commune d'Argenton-sur-Creuse (maintenant dans le SIE de La Grave) : 82,5 %
- Commune du Menoux (maintenant dans le SIE de La Grave) : 78,7 %
- Commune du Pêchereau (maintenant dans le SIE de La Grave) : 91,8 %
- Commune de Saint-Marcel : 81,2 %
- SIE de La Philippère (situé en partie dans la CDC) : 79,9 %
- SIE de Celon (situé en partie dans la CDC) : 76,7 %
- SIE du Val de Creuse (situé en partie dans la CDC) : 91,2 %
- SIEPAC de Saint-Gaultier (situé en partie dans la CDC) : 88,2 %

Le territoire compte 14 captages dont deux ouvrages de prélèvement de surface (les seuls du département de l'Indre) : le captage de la Grave à Argenton-sur-Creuse et le celui du Bouzanteuil à Saint-Gaultier. Il y a 7 captages principaux, 2 de secours et 5 à abandonner. Il y a 7 structures de distribution de l'eau potable et une commune indépendante.

Sur le territoire il n'y a aucune aire de captage prioritaire. Concernant les périmètres de protection de captage les seuls les ouvrages suivants n'en ont pas :

- Captage du bourg de Tendu, prévu à abandonner, une procédure est en cours pour le forage créé qui doit le remplacer
- Captage du bourg du Pêchereau, prévu à abandonner mi 2021 avec la mise en service de l'interconnexion permettant une alimentation de la commune à partir du captage de La Grave à Argenton
- Les 3 captages de Saint-Gaultier (puits de la rue de Lignac, prélèvement dans le Bouzanteuil et forage du Petit Moulin) qui sont prévus à abandonner. Une recherche en eau en cours mais qui n'a pas donné de résultat positif à ce jour
- Captage du Plaix sur la commune de Baraize, prévu à abandonner. Pas de solution de remplacement trouvé à ce jour.

A noter que le SIE de La Philippère dispose aussi d'un captage de secours sans périmètres de

¹⁰ C'est-à-dire le passage d'un sol d'une occupation naturelle, agricole ou forestière à une occupation « urbanisée »

¹¹ Données DDT de l'Indre

protection, situé près de son captage exploité à Chasseneuil.

La communauté de communes est couverte par le SAGE Creuse dont le périmètre a été arrêté en 2019. D'une superficie de plus de 9 500 km², le bassin de la Creuse est l'un des plus grands territoires de SAGE de France.

Il couvre :

- 3 Régions : Nouvelle Aquitaine (60%), Centre Val de Loire (40%), Auvergne-Rhône-Alpes (à la marge)
- 8 Départements : Creuse (31%), Indre (32%), Haute-Vienne (17%), Vienne (12%), Indre-et-Loire (8%) et à la marge : Allier, Corrèze et Cher Il compte :
- 8132 km de cours d'eau
- 250 000 habitants



3 - Analyse AFOM du territoire

Cette analyse du territoire mettant en avant les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces a été travaillé avec le comité des partenaires.

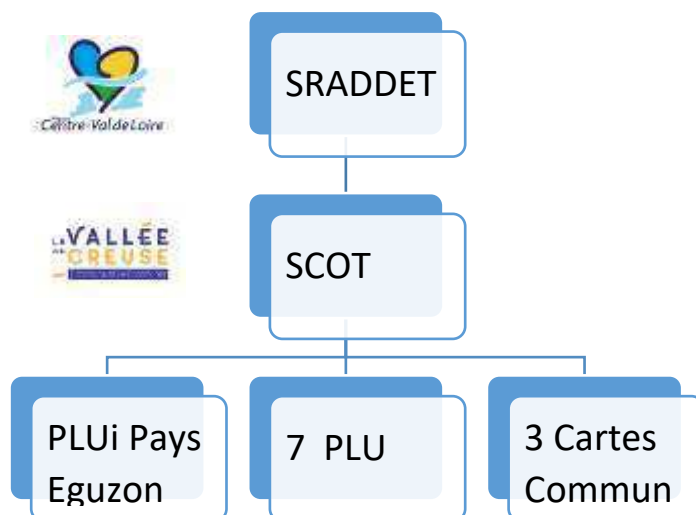
<u>ATOUS</u>	<u>FAIBLESSES</u>
<ul style="list-style-type: none">✓ Solde migratoire positif✓ Vallée de la Creuse / Vallée des Peintres / Lac d'Eguzon✓ Tissu associatif dynamique✓ A20✓ Equipements sportifs et culturels qualitatifs✓ Programmation culturelle et évènementiel à fort potentiel d'attractivité✓ Bocage (circuits courts alimentaire => polyculture élevage et ENR => bois)✓ Tissus commerçants sur les polarités✓ Production hydroélectrique✓ Évolution à la hausse du nombre d'entreprises✓ Richesse de la biodiversité / Qualité du ciel nocturne	<ul style="list-style-type: none">✓ Vieillesse de la population✓ Offre de formation post-bac✓ Déficit de l'offre en transports en commun (trains, car, autopartage)✓ Nombre d'emplois en baisse✓ Déficit de l'offre médicale (médecins généralistes et spécialistes)✓ Peu d'exploitations maraichères✓ Accès au numérique disparate (fibre)✓ Absence ou diminution du tissu commerçants hors des centralités✓ Tri des déchets sur les sites touristiques

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dynamiques collectives : domaine culturel, installations agricoles ✓ Potentiel touristique ✓ Renouveau « urbain » : OPAH – ORT ✓ Dispositif Petites Villes de Demain ✓ SCOT et PLUI ✓ Développement des mobilités douces (itinéraires cyclo Vallée de la Creuse, Indre à Vélo, Saint-Jacques à vélo) ✓ Développement des aires de covoiturage – (s'appuyer sur le réseau associatif) ✓ Développement des circuits courts / PAT ✓ PCAET / COT (organiser des rencontres de la transition énergétique/ écologique intégrer le monde économique à la TE) ✓ « Sylver » économie ✓ Développement des ENR (Photovoltaïques, biomasse, méthanisation, ...) ✓ Label des villes et villages étoilés ✓ Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC – FEADER) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pertes des arrêts grandes lignes en gare d'Argenton ✓ Non renouvellement des générations ✓ Accès aux soins ✓ Hausse du taux de chômage ✓ Non reprise des exploitations agricoles ✓ Perte de la qualité de la ressource en eau ✓ Difficultés d'accès à la ressource en eau ✓ Pratiques agricoles non respectueuses de l'environnement

4 – Panorama des outils et programmes présents sur le territoire

4.1 – Les outils de planification sur les territoires

Les outils de planification ont pour but de structurer l'organisation territoriale et contraignent les territoires à limiter l'extension urbaine et à protéger les espaces naturels et agricoles. Trois communes ne disposent pas d'outils de planification et sont soumises au Règlement National de l'Urbanisme (RNU).



4.2 – Les outils de contractualisation et de programmation sur le territoire

Le schéma ci-dessous (non exhaustif) permet de visualiser les dispositifs présents ou qui seront déployés prochainement sur le territoire identifié par les signataires :



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

sur la Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse signée le 17 septembre 2019 pour 5 années

PCAET / COT Energie

Contrat Enfance Jeunesse

signé avec la Caisse d'Allocations Familiales le 1er janvier 2019 pour 3 ans

Le programme Petites Villes de demain

engagé sur les communes d'Argenton sur Creuse et de Saint-Gaultier dont la convention d'adhésion a été signée le 25 mai 2021 pour une durée maximale de 18 mois, et sera suivie par une convention d'ORT

Contrat Local de Santé

signé, avec l'Agence Régionale de Santé, le 16 décembre 2019 pour une durée de 5 ans

Schéma de développement économique

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

lancé en juin 2018, à l'échelle de 3 communes financé par le PNA en 2019 s'élargit à l'ensemble de l'intercommunalité en 2020.



Le Contrat Régional de Solidarité Territorial

porté par le Pays Val de Creuse Val d'Anglin signé le 09 juin 2017 pour une durée de 6 ans

Le programme LEADER 2014-2022

porté par le Pays Val de Creuse Val d'Anglin dont la convention a été signée le 10 janvier 2017 pour une durée de 6 ans et prolongée de 2 ans par un avenant en cours de signature.

5 – Les éléments sociaux du CRTE

5.1 – Les éléments issus de la concertation

Au-delà des différentes concertations qui ont été menées sur le territoire à l'occasion de l'élaboration de différents documents de planification ou de politique publique, il faut mentionner le travail de l'ADAR CIVAM dans le cadre de son projet « Boischaud Sud en transition » qui a largement consulté les acteurs locaux et la population.

Cette démarche inaugurée en septembre 2020, a réuni 80 personnes lors de la réunion de lancement. Après un travail d'enquête collective. 3 axes transversaux ont été pré-identifiés, à partir desquels des problématiques et des pistes de projets ont été imaginées : la résilience alimentaire locale, la résilience sociale et culturelle, et la résilience économique.

Une rencontre-atelier organisée le 29 juin 2021 a permis à partir du travail préalablement réalisé de dégager 5 enjeux, des ambitions à horizon 2030 et des pistes d'actions qui concourent à la transition pour le territoire.

Voici les enjeux issus de cette rencontre animée par l'ADAR CIVAM :

- ✓ Accueillir de nouvelles populations
- ✓ Tendre vers une région sobre et autonome en énergie
- ✓ Développer une agriculture durable et résiliente
- ✓ Garantir des conditions favorables à la santé à tout âge
- ✓ Construire une économie locale pour les besoins du quotidien

5.2 – Les éléments issus de la planification et des contractualisations

Les objectifs de développement du territoire et de sa transition se traduisent dans différents outils tant dans les documents d'urbanisme qui planifient à long terme ou de différentes contractualisations qui orientent la stratégie territoriale sur des temporalités pluriannuelles.

Le Schéma de Cohérence Territorial

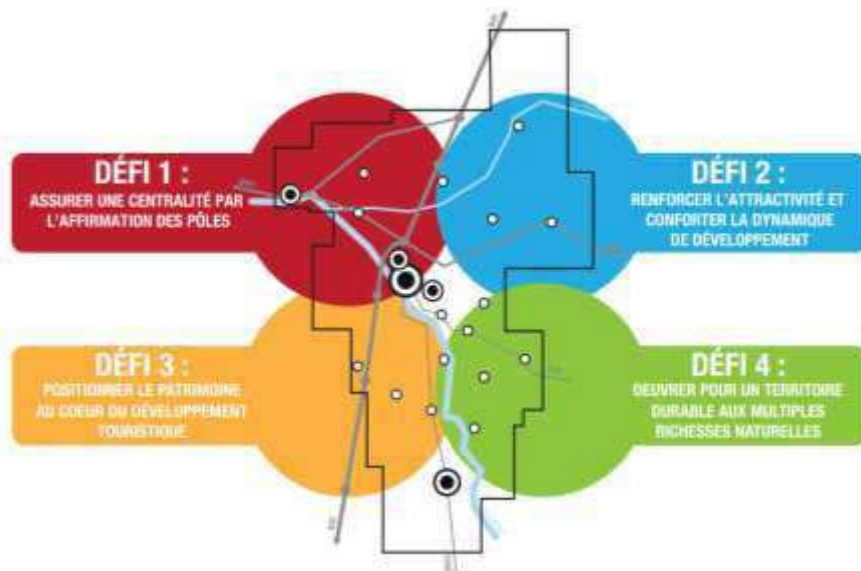
La transition écologique est une ambition transversale qui est présente en filigrane dans l'ensemble des défis, présentés ci-dessous, que le territoire s'est fixé dans le cadre de son SCOT. Ce dernier est le socle des orientations stratégiques fixées dans le présent contrat.

4 GRANDS DÉFIS INTERDÉPENDANTS :

Le projet de territoire est structuré autour de 4 grands défis, déclinés en objectifs puis en orientations stratégiques.

Ces défis ne sont pas indépendants et isolés les uns des autres.

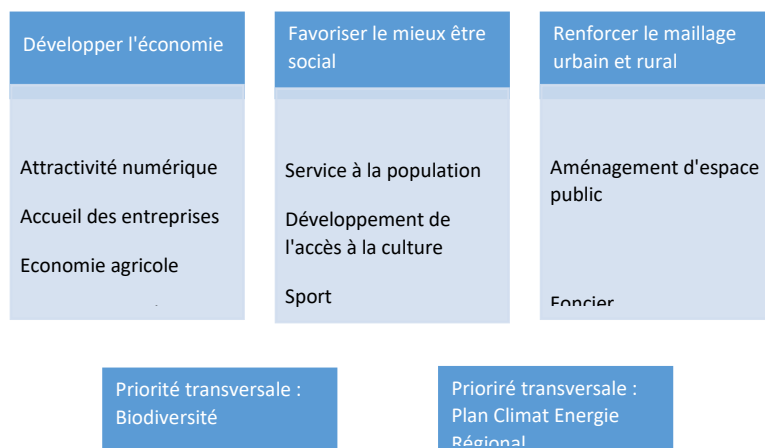
En effet, bon nombre d'enjeux sont transversaux par nature (par exemple l'environnement, le cadre de vie ou encore l'activité agricole). C'est pourquoi chaque défi est susceptible d'être rattaché à un autre.



Le Contrat Régional de Solidarité Territorial

Le CRST permet de déployer les politiques régionales en accompagnant les projets sur les territoires dans l'objectif d'un aménagement équilibré pour une cohésion sociale et territoriale. Les interventions du Conseil Régional intègrent les principes du développement durable en matière notamment de mieux-être social, d'économie d'énergie et de transition énergétique, d'emploi et de préservation de la biodiversité.

A ce titre, les axes suivants sont inclus dans le CRST :



Le Programme LEADER

Ce programme a été constitué à partir d'un travail de concertation des acteurs du territoire dans l'objectif de développer une nouvelle vie collective rurale par le faire ensemble. Pour cela trois axes de développement ont été retenus :

- Inventer et tester une nouvelle économie rurale basée sur les ressources locales (circuits courts alimentaires et transition énergétiques)
- Valoriser les patrimoines bâti, naturel et culturel (offre touristique / Valoriser la double identité du territoire)
- Dynamiser la démographie du territoire

Le Projet Alimentaire de territoire

Le projet alimentaire de territoire a vocation à favoriser une agriculture plus durable et encourager l'accès aux produits locaux pour tous. Ainsi, 4 grandes orientations ont émergé et ont été traduites dans un programme d'actions :

- Installer et pérenniser les exploitations agricoles sur le territoire
- Développer l'offre et les débouchés en circuits courts de proximité
- Accompagner la restauration collective et commerciale vers plus de local et de qualité
- Favoriser la Démocratie Alimentaire

A partir de ces éléments, qui pourront évoluer, il en ressort des orientations stratégiques plus globales et orienter vers la transition écologique du territoire.



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

**ANNEXE 2 – LES ORIENTATIONS
STRATEGIQUES**



Orientation Stratégique 1

Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants

28 projets recensés dont 17 en maturation, 9 en état de fiche projet et 2 en état de fiche action

Sous-orientation A : Revitaliser les centres-bourgs et les centres-villes

13 projets recensés dont 6 en maturation, 5 en état de fiche projet et 2 en état de fiche action

Sous-orientation B : Renforcer l'offre de santé et du mieux-être

3 projets recensés dont 1 en maturation et 2 en état de fiche projet

Sous-orientation C : Déployer une offre de services multigénérationnels

9 projets recensés dont 8 en maturation et 1 en état de fiche projet

Sous-orientation D : Offrir à chacun un habitat accessible et adapté

3 projets recensés dont 2 en maturation et 1 en état de fiche projet

Orientation Stratégique 2

Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition

26 projets recensés dont 19 en maturation, 5 en état de fiche projet et 2 en état de fiche action

Sous-orientation A : Accompagner le rayonnement artistique et culturel du territoire

4 projets recensés en maturation

Sous-orientation B : Favoriser l'accueil des touristes itinérants

9 projets recensés dont 7 en maturation et 2 en état de fiche projet

Sous-orientation C : Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine

7 projets recensés dont 5 en maturation, 1 en état de fiche projet et 1 en état de fiche action

Sous-orientation D : Préparer les emplois et les usages professionnels de demain

5 projets recensés dont 3 en maturation 1 en état de fiche projet et 1 en état de fiche action

Sous-orientation E : Encourager l'accès à une alimentation de qualité pour tous

1 projet recensé en état de fiche projet

Orientation Stratégique 3

Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles

58 projets recensés dont 37 en maturation, 12 en état de fiche projet et 9 en état de fiche action

Sous-orientation A : Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques

28 projets recensés dont 16 en maturation, 8 en état de fiche projet et 4 en état de fiche action

Sous-orientation B : Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances

12 projets recensés dont 8 en maturation, 3 en état de fiche projet et 1 en état de fiche action

Sous-orientation C : Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité

3 projets recensés dont 2 en maturation et 1 en état de fiche action

Sous-orientation D : Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables

13 projets recensés dont 9 en maturation, 1 en état de fiche projet et 3 en état de fiche action

Sous-orientation E : Développer les énergies renouvelables

2 projets recensés en maturation



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

ANNEXE 3 – LES PROJETS IDENTIFIÉS



Orientations	Sous-orientations	Maitre d'ouvrage	Projet	Avancement du projet	Etat des lieux	Indicateurs	Objectifs quantitatifs	Objectifs qualitatifs	Année engagement	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée (sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation du financeur)
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Argenton-sur-Creuse	Rue Gambetta et quartier gare	fiche projet	requalification urbaine pour redonner de la vitalité à la rue Gambetta reconfigurer le stationnement pour donner plus de lisibilité à la rue et sécuriser les usagers et les usages de la rue (circulation piétonne, cycliste et accès aux commerces) limitation de la vitesse à 30 km/h, création d'une zone de rencontre et un aménagement paysager.	meilleur usage du vélo			2021/2023	2 000 000,00 €	DETR / CRST
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Argenton-sur-Creuse	Sécurisation des abords de l'école le Clos du Verger	fiche projet	Création d'un plateau surélevé pour réduire la vitesse devant l'école et installation d'un barriérage pour sécuriser les piétons présents sur les trottoirs à proximité immédiate de l'école. Les trottoirs seront également repris		Réduction de la vitesse	sentiment de sécurité pour les piétons	2022	50 000,00 €	DETR 2022
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Argenton-sur-Creuse	aménagement de petits espaces publics de centre ville	maturation							
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Badecon le Pin	Aménagement de la voirie et des réseaux	maturation							
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	CC EAVC	Coordination Programme Petite Ville de Demain	fiche action	Recrutement d'un chef de projet pour 24 mois reconductibles	recrutement		Réalisation d'un diagnostic Préparation de l'ORT, d'une OPAH-RU	2021/2023		ANAH, Banque des territoires
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Ceaulmont les Granges	Sécurisation de la RD 913 du village de La Croix à La Prune	maturation	Projet sur 5 ou 6 tranches permettant la création de voies piétonnes- création de plateaux surélevés, organisation du stationnement, aménagements paysagers donner une impression visuelle de réduction de la voirie - phase d'étude en cours				T1 = 2022	en cours de chiffrage	DETR / département
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Celon	réfection de voirie	maturation	1km à reprendre de la N20 jusqu'au puit de l'Age				2022	35 800,00 €	Département
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Eguzon-Chantôme	Réhabilitation Centre Bourg (Halle commerciale, et bureau télétravail)	fiche projet	étude CAUE - architecte (AMO) choisi				2021		
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Le Pêchereau	Rénovation du vieux bourg	fiche projet	requalification de la voirie, réseau eau pluvial, assainissement, effacement des réseaux, éclairage public, travail sur le sens de circulation			embellissement du 1er bourg fondement du Pêchereau	2023/2024	900 000,00 €	DETR / CRST / ?
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Mosnay	Aménagement du centre bourg	fiche projet	avec CDC - enfouissement et effacement des réseaux, éclairage public, aménagement et embellissement du CB (sécuriser traversées piétonnes, installation WC écologique, rééquilibrer les usages (voitures, vélo, piétons) mise en valeur place église et Mairie				2023/2025	530 000,00 €	DETR / FAR / CRST
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Saint-Gaultier	Aménagement de l'avenue de Lignac	maturation	Requalification générale de l'avenue : effacement des réseaux, requalification de la voirie et éclairage public. Différents phasage à prévoir. Travaux sur les réseaux et l'éclairage tranche 1 en cours					650 000,00 €	DETR / FAR / SDEI /
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Saint-Gaultier	Réaménagement de la rue Grande	maturation	voie départementale très dégradée nécessité de requalifier la voirie en conservant le style avec les pavés					100 000,00 €	
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-A Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	Tendu	Requalificat° de la place des anc. Combatt. en Parc Paysager	fiche action	aménagement de la place : déplacement monument aux morts pour créer un parc paysager avec une aire pour les enfants, mobilier urbain installation hôtel à insectes, petits bassins...			animer le centre-bourg augmenter la qualité paysagère du lieu, offrir un lieu de rencontre intergénérationnel soutenir l'activité touristique et commercial attirer de nouveaux habitants	2021/2022	171 985,00 €	DETR / CRST
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-B renforcer l'offre de santé et du mieux être	Argenton-sur-Creuse	Extension de la MSP	fiche projet	Etude AMO OPAC fin 2021 - extension du pôle radiologie afin d'accueillir de nouveaux professionnels de santé + 330m²		accueil d'une sage femme, diététicienne, psychologue, des infirmiers et une puéricultrice	meilleur service de santé aux admissitrés	2021/2023	666 460,00 €	CPER
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-B renforcer l'offre de santé et du mieux être	Argenton-sur-Creuse	Acoustique des cantines	fiche projet	dans le cadre du PAT, changement des sols et du mobilier pour que le repas soit un temps de bien-être				2022	90 000,00 €	DETR 2022 40 %
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-B renforcer l'offre de santé et du mieux être	Le Pêchereau	Station de détente à l'entrée de la voie verte	maturation	aménagement à l'entrée de la voie verte avec l'installation de mobilier urbain					12 000,00 €	FAR associatif si projet porté par une association
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-C Déployer une offre de services multigénérationnels	Argenton-sur-Creuse	Espaces couverts BAD/ARC/PADDLE et parcours	maturation	se fera seulement si aide du ministère en charge des sports						
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-C Déployer une offre de services multigénérationnels	CC EAVC	Bassin extérieur piscine Argenton	maturation	Etude de programmation en cours						
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-C Déployer une offre de services multigénérationnels	CC EAVC / Argenton sur Creuse	Centre de loisir Intercommunal	maturation	Etude programmation à réaliser						

1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-C Déployer une offre de services multigénérationnels	Le Pont Chrétien Chabenet	Création d'un tiers lieu culturel eco-citoyen	maturation	Bâtiment actuellement occupé par maison des asso. 2 terrains de 500 m² non utilisés pourraient devenir jardins partagés		réduction de 70 % de la facture énergétique	Local plus économe en énergie	2025		
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-C Déployer une offre de services multigénérationnels	Le Pont Chrétien Chabenet	Création d'un skate parc	maturation	manque d'un lieu pour les jeunes - existe un site sur la commune avec un nivellement du sol propice à ce genre d'activité				2024		
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-C Déployer une offre de services multigénérationnels	Saint-Gaultier	Jardin du souvenir	maturation	Créer un espace végétalisé et arboré avec des allées engazonnées, installation d'une cabane de jardin					105 000,00 €	
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-C Déployer une offre de services multigénérationnels	Saint-Gaultier	Halle couverte (pétanque)	maturation	créer un espace abriter pour le club des boulistes avec panneaux photovoltaïques					120 000,00 €	ENEDIS
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-C Déployer une offre de services multigénérationnels	Saint-Marcel	Rénovation de la Mairie	maturation	meilleur accueil du public et plus d'ergonomie pour les agents				?		
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-C Déployer une offre de services multigénérationnels	Tendu	Boulangerie	fiche projet	fermée depuis 12 ans - Boulanger de Badecon souhaite installée une boutique sans fabrication pour l'été 2022 / isolation / électricité / Plomberie chauffage / murs et sols			offrir un service disparu sur la commune aux habitants	2022	120 000,00 €	DETR / DSIL
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-D Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	Bouesse	Création d'un lotissement	maturation							
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-D Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	Eguzon-Chantôme	Création VRD/aire de jeux dans lotissement OPAC	fiche projet	La commune dispose d'un terrain qui a été divisé en 15 lots et qui sera aménagé en lotissement par l'OPAC. La commune a souhaité qu'un espace de sociabilité soit créé avec l'espace pour y implanter une aire de jeux. Un emplacement est donc réservé à cet usage.	fréquentation du lieu			2022		
1- Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants	1-D Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	Saint-Marcel	Lotissement au Contour	maturation	achat du terrain 82000 € / viabilisaiton à faire				2022		
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-A Accompagner le rayonnement artistique et culturel du territoire	Argenton-sur-Creuse	Locaux pour résidence d'artistes (Avant Sc et Art contemp)	maturation							
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-A Accompagner le rayonnement artistique et culturel du territoire	CC EAVC	Réhabilitation musée de la chemiserie	maturation	Projet Scientifique et culturel en cours - rendu dans 10 mois						
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-A Accompagner le rayonnement artistique et culturel du territoire	Cuzion	Résidence d'artistes à Bonnu	maturation	Procédure de mise à l'abandon provisoire en cours sur le bâtiment. Création d'une résidence d'artiste et création d'un jardin paysager			Redonner vie à un bâtiment de caractère innocupé depuis 40 ans , création d'un espace de vie sociale	2021	Acquisition : chiffrage domaine, nettoyage terrain: 10000€, aménagement jardin paysager: 20000€, mise en conformité maison: 50000€, aménagement en résidence d'artiste: 100000€	Etat, Région, Leader, Département, commune
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-A Accompagner le rayonnement artistique et culturel du territoire	Eguzon-Chantôme	Gîte de Chantome avec Atelier d'Artiste et accessibilité Handi	maturation	Prieuré du 13ème siècle qui était habité par des moines avec une cave voutée et 2 dépendances. Volonté de transformer le lieu en un gîte accessible aux PMR et en résidence d'artistes. étude opérationnelle faite - prêt pour lancement AO	nombres d'artistes en résidence nombre de locations saisonnières du gîte	location du juin à septembre accueil d'artiste de mars à mai puis en octobre	Isolation thermique du bâtiment	2023/2024		
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-B Favoriser l'accueil des touristes itinérants	Argenton-sur-Creuse	Espace technique pour camping cars	maturation							
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-B Favoriser l'accueil des touristes itinérants	Bouesse	Aire d'accueil pour Campings cars	maturation							

2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-B Favoriser l'accueil des touristes itinérants	Cuzion	Aménagement plage de Bonnu	maturation	Acquisition du terrain - Défrichage prévu automne 2021 - installation de tables de pique-nique et de barbecues, un espace pouvant accueillir des spectacles de plein air, l'aménagement d'une guiguite et d'un local pour le club de ski nautique, aménagement d'un sentier piéton pour relier le parking à la plage.			Améliorer l'offre touristique dans la Vallée de la Creuse	2021	Acquisition terrain: 45000 €, nettoyage terrain: 10000€, Aménagement terrain (tables, barbecue, théâtre de verdure...):20000 €, bâtiments (restaurant et locaux associatifs...): 100000€	Etat, syndicat mixte du lac , commune
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-B Favoriser l'accueil des touristes itinérants	Cuzion / Eguzon	Chalets flottants sur les bords du Lac et de la Creuse.	maturation	Contact avec Dev'Up + entreprises Installer à Eguzon et Cuzion des chalets sur le lac et la creuse pour héberger des touristes				long terme		
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-B Favoriser l'accueil des touristes itinérants	Gargillesse-Dampierre	Aire d'accueil pour Campings cars	maturation	souhait de créer une aire pour les campings cars au niveau du parking du Camping de la Chaumerette						
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-B Favoriser l'accueil des touristes itinérants	Pommiers	Création d'un gîte d'étape	fiche projet	etude CAUE - Réfection complète en conservant l'esprit convivial du bâtiment charpente, isolation, menuiserie, peinture accès PMR au RDC - 12 personnes	taux d'occupation	accueillir les randonneurs du GR et des sentiers de rando + personnes louant la salle des fêtes		2022	81 700,00 €	DETR ou DSIL / FAR
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-B Favoriser l'accueil des touristes itinérants	Saint-Gaultier	Aire de Campingcars au champs de foire + covoiturage +revêtement	maturation	Borne de chargement déjà présente intégrer les sanitaires existants dans le Paysage par un nouveau bâtiment (bois et végétal) réaménager le jardin existant pour permettre le stationnement des campings cars					180 000,00 €	
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-B Favoriser l'accueil des touristes itinérants	Saint-Marcel	Aire d'accueil pour Campings cars	fiche projet	La commune de Saint-Marcel est une commune touristique avec notamment la présence d'un théâtres antique. Le camping-car étant en plein essor, la commune souhaite aménager une aire de camping afin de capter les touristes de passage sur un arrêt un peu plus en vallée de la Creuse qui dispose de nombreux points d'intérêt et d'attrait. La commune dispose d'un parking sur lequel sont déjà présentes les arrivées d'eau et d'électricité. Le projet consiste en l'aménagement de 3 ou 4 places de stationnement répondant aux normes réservées au camping-caristes.	Nombre de camping-car utilisant l'aire			2021/2022	chiffre en cours	
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-B Favoriser l'accueil des touristes itinérants	Tendu	Rénovation de l'ancien presbytère en Gîte/résidence d'Artiste	maturation					2026	non chiffré	
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-C Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine	CC EAVC	Base nautique BPA Eguzon	maturation	ADP en cours - PC déposé en décembre - dossier DETR à redéposer				2022	479 661 €HT	Agence nationale du sport / DETR
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-C Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine	CC EAVC	Belvédère Boucle du Pin	maturation	Etude de programmation en cours pour l'aménagement du belvédère et quai du méandre de la boucle du Pin - site retenu dans le projet Vallée des peintres / site fera l'objet d'un labdel				2023		
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-C Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine	Gargillesse-Dampierre	Réhabilitation du Presbytère en point OT et résidence d'artiste	maturation	Rénovation thermique du bâtiment, accès handicapé, redistribution intérieure + toilettes publiques sur la dépendance à l'arrière du bâtiment						DETR /DSIL / FAR
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-C Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine	Gargillesse-Dampierre	réhabilitation du pont de fer entre les deux bras de la Creuse	maturation	étude Céréma prévue en 2022 - première mesure de protection : interdiction aux véhicules + de 2 tonnes				2022/2023		?

2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-C Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine	Le Menoux	Rénovation de l'Eglise	fiche projet	infiltration d'eau / cloche endommagée / Réfection de la façade et des corniches, du clocher, de la cloche, des abats-sons, des fenêtres et vitraux			préservation des fresques	2022	119 000,00 €	fondation du patrimoine / DRAC / DETR
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-C Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine	Saint-Gaultier	Rénovation intérieur de l'Eglise	maturation						200 000,00 €	DRAC / fondation du patrimoine
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-C Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine	Saint-Marcel	Toiture du clocher de l'Eglise	fiche action	AMO retenue étude en cours par architecte agréé BF /2 tranches				2022	600 000,00 €	DRAC / CD / fondation patrimoine / mécénat
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-D Préparer les emplois et les usages professionnels de demain	CC EAVC	Hotel entreprise St Gaultier	fiche projet	Construction d'un bâtiment sur la zone d'activités Le Champ des Noyers pour accueillir un hôtel des entreprises.	meilleur accueil des entreprises			2021 / 2022	560 000,00 € HT	DETR /
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-D Préparer les emplois et les usages professionnels de demain	CC EAVC	Espace co working proche gare	maturation							1001 Gares
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-D Préparer les emplois et les usages professionnels de demain	Celon	Construction d'un bâtiment accueillant un atelier municipal et une maison des associations	fiche action	Destruction de l'ancien atelier pour créer un bâtiment améliorant les conditions de travail des agents municipaux, permettre l'accueil des associations de la communes. Le bâtiment sera scindé en deux parties ateliers pour accueillir le matériel des espaces verts et également un vestiaire pour les agents d'autre part un espace pour la maison des associations				2021/2022	420 000,00 €	DETR (2021) / DSIL (2022) / FAR
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-D Préparer les emplois et les usages professionnels de demain	Le Pêchereau	Transformat° anciennes écoles en tiers lieu	maturation	salle multiactivités au RDC (120 personnes) + espace coworking r+1 projet architecte en cours (aménagement + isolation)				2022/2023	65 000,00 €	
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-D Préparer les emplois et les usages professionnels de demain	Pommiers	Création d'un 1/3 lieu	maturation	Bâtiment en entrée de ville sans usage - étude du CAUE - création d'un espace coworking, lieu de vie pour les associations, expositions ... / réaménagement / démolition de certaines parties/ isolation		Redonner vie à un bâtiment innocupé		2023		
2- Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition	2-E Encourager l'accès à une alimentation de qualité pour tous	Argenton sur Creuse	Adaptation d'un local destiné à la logistique des produits locaux en circuit court de proximité	fiche projet	Réhabilitation d'un local communal afin d'accueillir Cagette et Fourchette, entreprise d'insertion professionnelle qui œuvre notamment dans la mise en relation des producteurs et des restaurations collectives.	Réduction des consommations énergétique sur le bâtiment Accueil d'une structure Développement des circuits courts sur le territoire			2021/2022	50 000,00 €	DETR /
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Argenton-sur-Creuse	Programme éclairage public 2021-2026	fiche action	Continuité du programme d'économie d'énergie avec changement des balastes, remplacement par des LED suppression des boules énergivores à l'échelle de la commune + extinction de l'éclairage entre 23h et 5h sur certains secteurs 40000 €/an		réduction des consommations énergétiques	moins de pollution lumineuse	2021-2026	240 000,00 €	DETR / CRST
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Argenton-sur-Creuse	Travaux de performance énergétique et d'éclairage sur les bâtiments scolaires (Ecole Paul Bert, Georges Sand, Clos du verger, gymnase)	fiche action	changement de chaudière (P. Bert et G. Sand) toiture + isolation (Clos du verger) éclairage LED dans toutes les écoles + gymnase Kubel		réduction des consommations énergétiques		2021/2022	348 000,00 €	DETR / FAR
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Argenton-sur-Creuse	CTM à vocation écologique	fiche projet	projet vertueux avec installation de panneaux photovoltaïques et récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules et arrosage du fleurissement				2021/2023	1 665 000,00 €	DETR
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Argenton-sur-Creuse	Optimisat° consommat° d'eau pour espaces verts	fiche projet	récupération des eaux pluviales sur le pôle sportif ainsi que des eaux de vidange de la piscine pour arrosage des stades de foot et de rugby				2022/2023	240 000,00 €	DETR
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Bazaiges	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	maturation	Isolation thermique et phonique à réaliser + mode de chauffage				2023		DETR / autres ?
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Bazaiges	Rénovation énergétique d'un bâtiment communal	maturation	étude à mener sur le bâtiment qui est une passoire énergétique - a minima mode de chauffage à revoir				2023		DETR / autres ?
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Bouesse	Réhabilitation éclairage public	fiche action	11 lampes route de Velles - passage en LED	réduction des consommations énergétiques		11 + 2 en 2023	2021	NC	FAR /
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Bouesse	rénovation énergétique de batiments communaux	maturation	groupe scolaire + mairie + salle des fêtes : isolation + chauffage + suite des menuiserie				2024		DETR / autres ?

3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Celon	salle des fêtes	maturation	isolation du plafond, électricité, chauffage, agrandissement				2021/2022	199 970,00 €	DSIL exceptionnelle / SDEI
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Chavin	Isolation et couverture Salle des fêtes/Mairie	maturation	nécessité de reprendre la toiture pour des infiltrations d'eau. Profiter de la réfection de la toiture pour isoler la toiture de la Mairie. Commune prête à s'engager sur un projet plus ambitieux avec la pose de panneaux photovoltaïques si possibilité d'avoir du CRST.	Réduction de la facture énergétique			2022/2023	39 000 €HT (sans panneaux photovoltaïques)	DETR 2021 / DSIL 2022 /
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Le Pont Chrétien Chabenet	Isolation thermique et couverture du multiservice	fiche projet	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet loue un local à une épicerie, tabac, presse, relais poste. Le bâtiment est mal isolé et la toiture est à refaire.	Kwhef / an avant et après travaux	réduction de 70 % de la facture énergétique	Local plus économe en énergie et plus saine pour les locataires	2022		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Le Pont Chrétien Chabenet	Aménagement et isolation d'une salle de sport pour club de foot	fiche projet	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet souhaite aménager une salle pour son club de football communal en rez de chaussé en particulier pour l'école de football. Le club ne dispose d'aucune salle à présent.	Kwhef / an avant et après travaux	réduction de 70 % de la facture énergétique	Bâtiment plus économe en énergie et plus sain pour le club de footba	2021/2022		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Le Pont Chrétien Chabenet	Eclairage public du stade	fiche projet	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet souhaite remplacer l'éclairage énergivore du stade Raoul Bouchetal.	Kwhef / an avant et après travaux	Baisse des consommations énergétiques	Plus de sécurités pour les utilisateurs.	2022		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Le Pont Chrétien Chabenet	Eclairage public Tranche 3	fiche projet	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet souhaite remplacer l'éclairage public vieillissant (dont une grosse partie en mercure) urgence du projet car impossible de remplacer les éclairages défectueux	Kwhef / an avant et après travaux	Baisse des consommations énergétiques	Moins de pollution Plus de sécurités pour les habitants	2021 ?		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Le Pont Chrétien Chabenet	Isolation thermique de la mairie et de la salle des fêtes	maturation	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet tient sa Mairie et sa salle des fêtes dans un château du 15ème siècle mal isolé.	Kwhef / an avant et après travaux	réduction de 30 % de la facture énergétique		?		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Le Pont Chrétien Chabenet	Réhabilitation et isolation d'un local commercial (ancien café des sports)	maturation	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet s'est porté acquéreur du café des sports fermé depuis 2017 et qui risquait de devenir un logement alors qu'il est face à la place du village. Elle souhaite en faire un commerce et louer à un porteur de projet.	Kwhef / an avant et après travaux	réduction de 70 % de la facture énergétique	redynamiser le cœur du village.	2021 si propriétaire		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Le Pont Chrétien Chabenet	Aménagement et isolation ancienne cantine en logement locatif	maturation	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet souhaite aménager et isoler un bâtiment ancienne cantine en un logement locatif.	Kwhef / an avant et après travaux	réduction de 70 % de la facture énergétique	Valorisation du patrimoine communal.	2022/2027		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Le Pont Chrétien Chabenet	Isolation d'un local locatif communal	maturation	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet loue un bâtiment locatif à un particulier. Le bâtiment est mal isolé. Sans subvention le projet sera revu pour éventuellement vendre le bien.	Kwhef / an avant et après travaux	réduction de 70 % de la facture énergétique	Logement plus économe en énergie et plus sain pour les locataires.	2022		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Mosnay	Renovation énergétique de la salle polyvalente	fiche projet	suite étude SDEI remplacement des menuiseries en 2021 + Isolation extérieure pour suppression des ponts thermiques + isolation de la toiture	Kwhef / an avant et après travaux	Baisse des consommations énergétiques		2023/2024	en cours de chiffrage (55 000 € isolation ext.)	DETR / FAR / CRST
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Mosnay	Installation de deux bornes de recharges pour véhicules électriques	maturation							
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Saint-Marcel	Nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public	fiche projet	programme pluriannuel / remplacement des lampes				1er trimestre 2022	27 968 € + la rue Sadi Carnot en attente de chiffrage	A définir
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Saint-Marcel	Réhabilitation de l'école	maturation	réfection générale + isolation				?		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Tendu	Construct° Ecole Ecoresponsable à énergie positive	fiche action	Destruction d'un bâtiment vétuste Construction d'un nouvel ensemble écoresponsable regroupant les 2 classes				2021/2022	683 200 €	DSIL / DETR
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Tendu	Réhabilitation de l'ancien logement de l'instituteur	maturation	isolation / chauffage/ couverture/ plomberie				2026	non chiffré	
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Tendu	Réhabilitation de la Mairie	maturation	Rénovation et réaménagements intérieurs et extérieurs de la Mairie Démolitions des espaces vitrés Modification des couvertures suite aux démolitions Construction d'une extension de 30 m² Mise aux normes d'accessibilité PMR du parvis				2023	250 000,00 €	Contrat de Pays pour la partie isolation / DETR / DSIL.
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Tendu	Restructurer la traversée RD 920 par aménagements paysagers	maturation	restructuration globale, enfouissement des réseaux et éclairage public				2026	164 000,00 €	
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Velles	Réhabilitation d'un bâtiment communal pour accueillir les syndicats intercommunaux	maturation	isolation, chauffage et cloisonnement				2023/2024	283 000 €	DETR / CRST

3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-A Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	Velles	Projet éclairage public	maturation	200 luminaires avec des travaux par phases	réduction de la pollution lumineuse et de la facture énergétique			2021/2025	200 000,00 €	DETR / SDEI / CRST
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Argenton-sur-Creuse	Plan de vigilance sur immeubles dangereux	maturation							
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	CC EAVC	Déchetterie	maturation					2024		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Gargillesse-Dampierre	Réseau d'assainissement	maturation	ce projet est lié à l'aménagement de l'aire de camping cars / Nécessité de relier le réseau à la STEP du Pin qui a été dimensionnée pour recevoir ces EU car actuellement cela va dans une fosse				2022		AELB ?
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Pommiers	Réfection réseau d'assainissement	fiche action	Réfection de la STEP et de son réseau STEP date années 70. Nouvelle STEP avec lagunage permettra un meilleur filtrage. Les canalisations en fibrociment sont vieillissantes ce qui implique de nombreuses infiltrations d'eaux parasites qui nuisent au bon fonctionnement de la STEP / AMO : Infralim	réduire l'équivalent habitants pour un fonctionnement optimal	eq 150 habitants		2022	STEP : 195 000,00 € Réseau : 250 000, 00 €	STEP : AELB /Département Réseau : AELB
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Saint-Marcel	Assainissement local des Archives	fiche projet	Les archives de la commune de Saint-Marcel sont situées dans un local en sous-sol de la mairie. Ce dernier très humide est parfois inondé. Il convient de réaliser un état des lieux pour déterminer d'où proviennent les infiltrations et d'engager les travaux nécessaires pour assainir et remédier à ce risque.	nombre d'inondation			2021/2022	10 000,00 €	département
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Saint-Marcel	Amélioration du réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau potable	maturation	étude en cours 60 000 € / travaux à réaliser suite aux études en cours				?		AELB
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Tendu	Rénovation et sécurisation du château d'eau	fiche projet	Le service des eaux de Tendu possède un seul château d'eau situé dans la cour de l'école en centre-bourg. Sa construction date de 1950 lors de la mise en service du réseau d'eau potable dans la commune. Mise en sécurité du château d'eau / fuite de la cuve => étanchéité / installation d'une réserve temporaire / changement des canalisation	réduction des fuites		Mise en sécurité du château d'eau / fuite de la cuve => étanchéité / installation d'une réserve temporaire / changement des canalisation Assurer la sécurité du personnel Sécuriser la distribution en eau potable	dès que possible	206 270,00 €	DSIL
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Tendu	Suppression des branchements au plomb	fiche projet	Le service des eaux de Tendu s'inscrit dans une dynamique de modernisation de son réseau depuis 2014 après une longue période de sous-investissement. Malgré ces investissements, le réseau présente encore 26 branchements au plomb qui sont potentiellement un risque pour la santé publique.	réduire les risques pour la santé des administrés	aucun branchement plomb sur la commune		dès que possible	49 318,00 €	DSIL
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Tendu	Restauration de l'Eglise et de sa place	maturation	risque d'effondrement phasage sur 5 ans				2025	800 000,00 €	
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Tendu	Rachat/dépollution d'une friche industrielle pour Lotissement	maturation	souhait de rachat du terrain				?		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Tendu	Changement canalisations	maturation	rejet de CVL (cancérogène) - 22 km de canalisation impactés				2024	pas de chiffrage	
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-B Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances	Tendu	Raccordement du nouveau forage d'AEP	maturation	phase administrative en cours / raccordement du réseau d'eau potable au nouveau forage sur la commune de Tendu	réduire le taux de pesticide dans l'eau potable			2023/2024	716 290,00 €	AELB / département
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-C Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	Argenton-sur-Creuse	Seuils de la Creuse	maturation							
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-C Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	Bouesse	Création d'un parc/verger pédagogique	maturation	propriété communale au bord du Creusançais - achat et plantation de végétaux et installations de tables de pique-nique				2022	en cours de chiffrage	CRST ? / appel à projet ?

3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-C Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	Le Pont Chrétien Chabenet	Reconversion du camping en éco-jardin public et récréatif	fiche projet	Le camping du Pont-Chrétien-Chabenet n'ayant aucune rentabilité et étant devenu obsolète, la municipalité a décidé de le transformer en un éco-jardin public et récréatif à destination des habitants et des touristes.			Créer avec les habitants et touristes un lieu écologique, récréatif et accueillant pour les familles permettant à toutes et tous de passer des moments au bord de l'eau. Proposer des aménagements intégrés à la nature pour le récréatif (jeux adaptés aux 6/11 ans – terrains de volley-badminton – pétanque), pour la détente (lieu de lecture, grand pré naturel) et pour se restaurer (tables pour picnic). Se réapproprié un lieu au bord de la Bouzanne en pleine zone Natura 2000.	2021		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Argenton-sur-Creuse	plan de circulation et de stationnement	fiche action	un nouveau plan de circulation est en cours de présentation à la population et sera mis en place dès 2022. Il a vocation à sécuriser les différents usages de la voirie avec la des changements de sens de circulation des mise en sens uniques et l'instauration de nouvelles zones 30. installation d'une nouvelle signalétique		réduire l'usage de la voiture en centre ville	sécurisation des différents usages	2021/2022	30 000,00 €	
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Argenton-sur-Creuse	Sécurisation entrée nord/ voie cyclable/piétonne	fiche projet	projet départemental - participation des communes sur création bande multimodale piétonne et cyclable						
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Argenton-sur-Creuse	Cheminement piéton entre EPHAD et MSP	maturation							
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Argenton-sur-Creuse	Cheminement piéton vers cité scolaire	maturation							
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Baraize	Passerelle himalayenne	maturation	Projet commun avec Cuzion - Relier Châteaubrun et Montcocu par une passerelle suspendue au-dessus de la Creuse.			créer un nouveau lieu de passage pour les randonneurs qui permet une option de réduction du parcours sur le circuit actuel	2022 ?	en cours de chiffrage	Département ? / Région ?
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Baraize	Aménagement de sentiers cyclonle long de la Creuse	maturation	attente de validation du PLUI				2022	en cours de chiffrage	
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Cuzion	Passerelle himalayenne	maturation	Relier Châteaubrun et Montcocu par une passerelle suspendue au-dessus de la Creuse.			créer un nouveau lieu de passage pour les randonneurs qui permet une option de réduction du parcours sur le circuit actuel	2022 ?	en cours de chiffrage	Etat, Région, Département, Syndicat mixte du lac, communes
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Eguzon-Chantôme	Création de deux parcours d'itinérance douce	fiche action	Il s'agit de créer deux parcours d'itinérance douce sur la commune.	fréquentation			2021		CRST
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Le Pêchereau	Création de liaisons douces	maturation	liaisons piétonnes et cyclables au vivier, entre rue du chemin vert et Paumulle, des écoles jusqu'à Carrefour market / Attente étude du CD au Vivier					en cours de chiffrage	
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Le Pont Chrétien Chabenet	Création liaison douce sécurisée entre Pt Chrétien et Chabenet	maturation	La liaison entre les 2 bourgs ne permet de prendre son vélo de manière sécurisée. Les habitants prennent beaucoup la voiture pour venir dans les commerces et aller à l'école.			Permettre aux habitants de relier Chabenet à Pont-Chrétien ainsi que le groupe scolaire en vélo.	2022		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Saint-Gaultier	Voie verte - pont de fer Bonargent	maturation	La commune de Saint-Gaultier dispose d'un patrimoine industriel lié aux carrières de chaux. Le Pont Bonargent équipé d'une voie de chemin de fer permettait d'acheminer les extractions. La commune souhaite réhabiliter le pont pour en faire une voie de circulation douce permettant de relier la voie verte. Il convient de défricher une partie de l'ancienne voie, de traiter la rouille et de peindre le pont. il faut également réaliser un aménagement pour l'accès piéton et mettre aux normes de sécurité le garde-corps du pont.			mise en valeur du patrimoine industriel de la commune proposer une liaison piétonne vers la voie verte		NC	intégrer dans PVD / Fondation du patrimoine / fondation crédit agricole / DRAC /
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Saint-Marcel	Passerelle St Marin	fiche action	réaliser avec Argenton - 3/4 Saint-Marcel 1/4 Argenton problème de sécurité - réfection du pont pour passage cyclo et piéton				2022	voir service technique Argenton	
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-D Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables	Saint-Marcel	Voie cyclable pour rejoindre la voie verte	maturation	en parallèle du projet de sécurisation de la pénétrante par le CD / piste cyclo + végétalisation				2023		
3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-E Développer les énergies renouvelables	Argenton-sur-Creuse	Portage participatif pour exploitation parc photovoltaïque	maturation							

3- Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles	3-E Développer les énergies renouvelables	Saint-Marcel	Installation de panneaux photovoltaïques sur bâtiments ou lieux publics	maturation						?		COT ?
--	---	--------------	---	------------	--	--	--	--	--	---	--	-------



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

ANNEXE 4 – LES FICHES PROJETS



Fiche projet
**Aménagement de la Rue Gambetta et du quartier Gare
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse**

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-A	Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes
Maître d'ouvrage	Argenton-sur-Creuse
Description de l'action	Requalification urbaine pour redonner de la vitalité notamment commerçante à la rue Gambetta et reconfigurer le stationnement pour donner plus de lisibilité à la rue et sécuriser les usagers et les usages de la rue (circulation piétonne, cycliste et accès aux commerces) limitation de la vitesse à 30 km/h, création d'une zone de rencontre et un aménagement paysager.
Partenaires	Etat, Région, Commerçants, Habitants
Coût prévisionnel	2 000 000.00 €HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR / CRST
Calendrier	2021/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation des commerces Utilisation des modes de circulation douces (piétons, cyclistes)

Fiche projet
**Sécurisation des abords de l'école le Clos du Verger
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse**

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-A	Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes
Maître d'ouvrage	Argenton-sur-Creuse
Description de l'action	Création d'un plateau surélevé pour réduire la vitesse devant l'école et installation d'un barriérage pour sécuriser les piétons présents sur les trottoirs à proximité immédiate de l'école. Les trottoirs seront également repris.
Partenaires	
Coût prévisionnel	50 000.00 €HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation des commerces Utilisation des modes de circulation douces (piétons, cyclistes)

Fiche projet
Réhabilitation d'un îlot en centre-bourg
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-A	Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes
Maître d'ouvrage	Eguzon-Chantôme
Description de l'action	<p>La commune est propriétaire en centre-bourg d'un immeuble sur deux niveaux (RDC / R+1) et d'une grange de 170 m² attenante. Il s'agissait des locaux de la gendarmerie.</p> <p>L'immeuble comporte deux magasins en RDC dont seulement un, qui a été rénové et équipé d'une pompe à chaleur, est actuellement occupé par une agence immobilière.</p> <p>Le projet consiste à transformer la grange en une halle de marché fermée, conserver la destination des deux locaux commerciaux et de créer un espace de coworking et à l'étage.</p> <p>Il y a de nombreux travaux à entreprendre tout en conservant l'aspect originel du bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolation - Menuiserie aluminium selon les prescriptions de l'ABF - Réparer la charpente et la toiture
Partenaires	<p>ABF a préconisé certains matériaux</p> <p>Le CAUE a réalisé une étude faisabilité fin 2019</p> <p>Un cabinet d'architecte a été choisi Cioffi et Biaunier : il doit définir le projet pour le dernier trimestre 2021 puis il faudra lancer les appels d'offres. Le projet sera réalisé en 2 tranches</p>
Coût prévisionnel	450 000.00 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR / DSIL
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Gain énergétique sur le bâtiment</p> <p>Installation d'un commerce dans le local vacant</p> <p>Fréquentation de l'espace de coworking</p> <p>Fréquentation de la halle (commerçants et clientèle)</p>

Fiche projet
Rénovation du vieux bourg
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-A	Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes
Maître d'ouvrage	Le Pêchereau
Description de l'action	Le projet consiste à redonner le vieux bourg historique du Pêchereau avec une requalification de la voirie, du réseau d'eau pluvial, d'assainissement, l'effacement des réseaux, une réhabilitation de l'éclairage public, travail sur le sens de circulation dans le vieux bourg.
Partenaires	ABF Le Syndicat de la Grave devra avant toute intervention en surface réaliser les travaux en sous-sol Un bureau d'études a réalisé une première approche
Coût prévisionnel	900 000.00 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR / DSIL / Conseil Régional, à étudier sur le prochain CRST (éclairage public)
Calendrier	2023-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Réseaux d'assainissement plus performant Réduction des consommations énergétiques liées à l'éclairage Meilleure qualité paysagère

Fiche projet
Aménagement du centre-bourg
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-A	Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes
Maître d'ouvrage	Commune de Mosnay
Description de l'action	<p>Le 23 août 2021 ont débuté les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et Orange. Le remplacement de l'éclairage public par des lampadaires LED afin de bénéficier d'économies avec la possibilité de moduler la puissance suivra fin 2021 début 2022.</p> <p>Le projet consiste en l'aménagement et embellissement du centre bourg afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer le cadre de vie du village, - rééquilibrer les usages entre le véhicule, le piéton et la mise en valeur des places de l'église et de la mairie, - sécuriser les traversées piétonnes, - mise en valeur des espaces publics et du patrimoine communal, - recalibrage des trottoirs permettant un cheminement PMR, - bornage de la voie protégeant le cheminement des enfants vers le bus scolaire, - installation de toilettes écologiques. <p>Il bénéficiera aux habitants du centre bourg mais également ceux des hameaux ainsi qu'aux familles accompagnant leurs enfants à l'école ou au bus (RPI Bouesse Mosnay Tendu)</p>
Partenaires	<p>SDEI et Orange : enfouissement des réseaux électrique et Orange. Les travaux ont débuté le 23 août 2021. Durée estimée 6 mois</p> <p>Spie Citynetworks : remplacement des lampadaires prévu pour la fin de l'année. En corrélation avec le SDEI et Orange.</p> <p>Cabinet Neuilly et M Chemière (architecte) : aménagement et embellissement du centre bourg</p> <p>CDC : maître d'ouvrage</p>
Coût prévisionnel	<p>Dépenses d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - place de la Mairie : 180 169 € HT - route de Tendu : 113 779 € HT - place de l'Eglise : 169 111 € HT

	<ul style="list-style-type: none"> - Maître d'œuvre : 33 000 € HT - Toilettes écologiques : 32 215 € HT TOTAL : 528 274 € HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR A étudier sur le prochain CRST FAR Fonds propres
Calendrier	2023/2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet
Réhabilitation d'un îlot en centre-bourg
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-A	Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes
Maître d'ouvrage	Eguzon-Chantôme
Description de l'action	<p>La commune est propriétaire en centre-bourg d'un immeuble sur deux niveaux (RDC / R+1) et d'une grange de 170 m² attenante. Il s'agissait des locaux de la gendarmerie.</p> <p>L'immeuble comporte deux magasins en RDC dont seulement un, qui a été rénové et équipé d'une pompe à chaleur, est actuellement occupé par une agence immobilière.</p> <p>Le projet consiste à transformer la grange en une halle de marché fermée, conserver la destination des deux locaux commerciaux et de créer un espace de coworking et à l'étage.</p> <p>Il y a de nombreux travaux à entreprendre tout en conservant l'aspect originel du bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolation - Menuiserie aluminium selon les prescriptions de l'ABF - Réparer la charpente et la toiture
Partenaires	<p>ABF a préconisé certains matériaux</p> <p>Le CAUE a réalisé une étude faisabilité fin 2019</p> <p>Un cabinet d'architecte a été choisi Cioffi et Biaunier : il doit définir le projet pour le dernier trimestre 2021 puis il faudra lancer les appels d'offres. Le projet sera réalisé en 2 tranches</p>
Coût prévisionnel	450 000.00 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR / DSIL
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Gain énergétique sur le bâtiment</p> <p>Installation d'un commerce dans le local vacant</p> <p>Fréquentation de l'espace de coworking</p> <p>Fréquentation de la halle (nombre de commerçants et clientèle)</p>

Fiche projet

Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-B	Renforcer l'offre de santé et du mieux-être
Maître d'ouvrage	Argenton-sur-Creuse
Description de l'action	Etude AMO OPAC fin 2021 Extension du pôle radiologie afin d'accueillir de nouveaux professionnels de santé sur un espace de plus de 330m ² Cette extension doit permettre l'accueil d'une sage-femme, une diététicienne, un psychologue, des infirmiers et une puéricultrice.
Partenaires	Région, ARS,
Coût prévisionnel	666 460.00 €HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	CPER à étudier
Calendrier	2021/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Hausse du nombre de professionnels de santé

Fiche projet
Acoustique des cantines
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-B	Renforcer l'offre de santé et du mieux-être
Maître d'ouvrage	Argenton-sur-Creuse
Description de l'action	Dans le cadre du PAT, changement des sols et du mobilier pour que le repas soit un temps de bien-être pour les enfants et le personnel de cantine. Les améliorations concernent l'acoustique par une réduction des décibels et une meilleure posture pour manger avec du mobilier adapter en fonction de l'âge de l'enfant.
Partenaires	CPIE Brenne Berry, ADAR CIVAM, les écoles, Cagette et Fourchette
Coût prévisionnel	90 000.00 €HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet
**Aménagement d'une boulangerie dans un ancien
commerce**
**CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse**

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n° 1-C	Déployer une offre de service multigénérationnelle
Maître d'ouvrage	Tendu
Description de l'action	AMO Aménagement du local Mise aux normes ERP et PMR Rénovation du logement à l'étage et de son accès au RDC Réfection des couvertures Réfection des façades sur rues y compris de la MAM attenante. Diagnostic désamiantage à prévoir
Partenaires	Un estimatif des travaux a été réalisé par le cabinet d'architecte Néroli.
Coût prévisionnel	120 000.00 € HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR Fonds propres et emprunt
Calendrier	Livraison envisagée été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Apporter un nouveau service à la population Création d'un nouveau commerce

Fiche projet

Création d'une aire de jeux dans le lotissement OPAC CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-D	Offrir à chacun un habitat accessible et adapté
Maître d'ouvrage	Eguzon-Chantôme
Description de l'action	<p>La commune dispose d'un terrain qui a été divisé en 15 lots et qui sera aménagé en lotissement par l'OPAC. La commune a souhaité qu'un espace de sociabilité soit créé avec l'espace pour y planter une aire de jeux. Un emplacement est donc réservé à cet usage. En 2022, la commune doit préparer la voirie et passer les réseaux en sous-terrain et préparer l'implantation de l'éclairage public. Cette phase doit être terminée en juin 2022 au plus tard en septembre. L'éclairage sera un éclairage LED avec une extinction entre 23h et 5h.</p> <p>Une partie des travaux sera effectuée en régie</p>
Partenaires	<p>Conseil municipal des enfants qui sera créé en septembre 2021 sera consulté pour orienter les choix d'aménagement de l'aire de jeux.</p> <p>OPAC débutera les travaux en juillet ou septembre 2022, ils devront être livrés pour le printemps 2023.</p>
Coût prévisionnel	NC
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR
Calendrier	2021-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du lieu

Fiche projet
Création d'un gîte d'étape
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 2	Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition
Sous-orientation n°2-B	Favoriser l'accueil des touristes itinérants
Maître d'ouvrage	Pommiers
Description de l'action	Réfection complète du bâtiment en conservant l'esprit convivial du bâtiment avec une reprise de la charpente, l'isolation, le changement des menuiserie, réalisation des peinture Accès PMR au RDC Capacité d'accueil : 12 personnes Objectifs : accueillir les randonneurs du GR et des sentiers de rando + personnes louant la salle des fêtes
Partenaires	CAUE de l'Indre : réalisation d'une étude
Coût prévisionnel	81 700.00 € HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR ou DSIL FAR
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux d'occupation

Fiche projet
Aménagement d'une aire de Camping-Car à Saint-Marcel
CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 2	Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition
Sous-orientation n°2-B	Favoriser l'accueil des touristes itinérants
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Marcel
Description de l'action	La commune de Saint-Marcel est une commune touristique avec notamment la présence d'un théâtre antique. Le camping-car étant en plein essor, la commune souhaite aménager une aire de camping afin de capter les touristes de passage sur un arrêt un peu plus en vallée de la Creuse qui dispose de nombreux points d'intérêt et d'attrait. La commune dispose d'un parking sur lequel sont déjà présentes les arrivées d'eau et d'électricité. Le projet consiste en l'aménagement de 3 ou 4 places de stationnement répondant aux normes réservées au camping-caristes.
Partenaires	Office de tourisme pour faire connaître l'aire de camping-car
Coût prévisionnel	Non chiffré à ce jour
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	
Calendrier	Chiffrage des travaux : septembre/ octobre 2021 Mise en concurrence : automne / hiver 2021 Travaux hiver 2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de camping-car utilisant l'aire

Fiche projet
Réfection de l'Eglise du Menoux
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 2	Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition
Sous-orientation n°2-B	Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine
Maître d'ouvrage	Le Menoux avec un maître d'œuvre
Description de l'action	<p>Rénovation de l'Eglise : Réfection des façades et des corniches, des vitraux, de la cloche et des Abats-sons. Etude + travaux Préservation du bâtiment et des peintures de Carrasco, renforcer la solidité du bâtiment, éviter les infiltrations Prochaine étape : rendu de l'avis de l'architecte et appel d'offre pour les entreprises.</p>
Partenaires	<p>Seront sollicités pour un financement : DRAC / conseil départemental / Fondation du patrimoine/ Club des mécènes /</p> <p>Architecte Marie-Pierre Niguès diagnostic du bâtiment en cours</p>
Coût prévisionnel	<p>Façades et corniches : 87 330.00 Abats-sons : 18 052.00 Cloches : 13 330.00 AMO : NC 10/12 % des travaux Sous réserve du diagnostic de l'architecte : travaux sur vitraux et fenêtres</p>
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	Subventions non sollicitées à ce jour
Calendrier	<p>Diagnostic architecte : automne 2021 Non déterminé : Appel d'offre T1 - façades T2 - cloches</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet
Hôtel des entreprises à Saint-Gaultier
CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 2	Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition
Sous-orientation n°2-D	Préparer les emplois et les usages professionnels de demain
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse
Description de l'action	Construction d'un bâtiment sur la zone d'activités Le Champs des Noyers pour accueillir un hôtel des entreprises. Il y aura deux zones d'occupation distinctes : un atelier destiné à des travaux technique et une zone de bureaux avec sanitaires, salle de réunion et showroom. Les espaces extérieurs seront également aménagés pour faciliter l'accès au bâtiment (voirie, stationnement, espaces verts, ...) Des panneaux photovoltaïques y seront installés.
Partenaires	
Coût prévisionnel	560 000.00 €HT / 672 000.00 €TTC
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR 2022 : 280 000.00 € FCTVA : 110 234.88 € Emprunt : 177 800.94 € Total : 672 000.00 € Région : pas de crédits sur le CRST actuel.
Calendrier	Projet : Septembre 2021 Consultation des entreprises : janvier 2022 Dépôt du PC : Décembre 2021 Livraison des travaux juin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'entreprises accueillies

Fiche projet

Adaptation d'un local destiné à la logistique des produits locaux en circuit court de proximité

CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 2	Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition
Sous-orientation n°2-E	Encourager l'accès à une alimentation de qualité pour tous
Maître d'ouvrage	Commune d'Argenton-sur-Creuse
Description de l'action	Réhabilitation d'un local communal afin d'accueillir Cagette et Fourchette, entreprise d'insertion professionnelle qui œuvre notamment dans la mise en relation des producteurs et des restaurations collectives. Les travaux réalisés sur le bâtiment consistent à l'isoler (isolation murs et plafonds) et à le rendre adapté et accessible à une activité de logistique pour une plateforme de denrées alimentaires locales (reprise de la façade avec création d'un accès pour le camion réfrigéré, mise en accessibilité des abords du bâtiment)
Partenaires	Cagette et Fourchette
Coût prévisionnel	50 000.00 € HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR
Calendrier	2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des consommations énergétique sur le bâtiment Accueil d'une structure Développement des circuits courts sur le territoire

Fiche projet
CTM à vocation écologique
CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Commune d'Argenton sur Creuse
Description de l'action	Centre Technique Municipal va permettre des économies d'énergies et permettre une véritable transition écologique des pratiques notamment en réduisant les consommations d'eau. En effet, un système de récupération des eaux de pluie va être mis en place pour le lavage des véhicules communaux et arrosage du fleurissement. Il est également prévu l'installation de panneaux photovoltaïques permettant la production d'électricité.
Partenaires	
Coût prévisionnel	1 665 000.00 €HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR sollicitée : 832 500.00 €
Calendrier	Permis de construire à déposer en fin d'année 2021 Etude de faisabilité réalisée et AMO choisi
Indicateurs d'évaluation proposés	Production d'électricité Réduction de la consommation d'eau

Fiche projet

Optimisation des consommations d'eau des espaces verts CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Cœuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Commune d'Argenton sur Creuse
Description de l'action	Récupération des eaux pluviales sur le pôle sportif ainsi que des eaux de vidange de la piscine pour arrosage des stades de foot et de rugby.
Partenaires	
Coût prévisionnel	240 000.00 €HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR
Calendrier	2022/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction de la consommation d'eau

Fiche projet

Isolation thermique et couverture du multiservice CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Le Pont-Chrétien Chabenet
Description de l'action	<p>La commune du Pont-Chrétien-Chabenet loue un local à une épicerie, tabac, presse, relai poste.</p> <p>Le bâtiment est mal isolé et la toiture est à refaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nature des travaux (isolation, renforcement auto-énergétique, développement des énergies renouvelables, meilleure maîtrise de la consommation d'énergie). - Refaire la toiture. - Remplacement des menuiseries, mise en place d'une ouverture automatique. - Doublages des murs, isolation planchers (haut et bas). - Création d'un chauffage central et installation PAC pour système de chauffage, VMC Simple Flux Hygro B. - Eclairage par leds.
Partenaires	
Coût prévisionnel	52 000,00 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain d'économie d'énergie (en kWhcf/an) et en pourcentage généré par le projet environ 70 %.

Fiche projet
**Aménagement et isolation d'une salle à vocation sportive
pour le club de football
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse**

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Le Pont-Chrétien Chabenet
Description de l'action	<p>La commune du Pont-Chrétien-Chabenet souhaite aménager une salle pour son club de football communal en rez-de-chaussée en particulier pour l'école de football. Le club ne dispose d'aucune salle à présent.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nature des travaux (isolation, renforcement auto-énergétique, développement des énergies renouvelables, meilleure maîtrise de la consommation d'énergie). - Isolation plancher haut et bas. - Remplacement des menuiseries (portes et fenêtres) simple vitrage pour des doubles-vitrages. - Eclairage par leds. - Mise en place d'émetteurs de chaleurs.
Partenaires	Club de football
Coût prévisionnel	10 000,00 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	
Calendrier	2021 -2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain d'économie d'énergie (en kWh/an) et en pourcentage généré par le projet environ 70 %.

Fiche projet
Eclairage du stade Raoul Bouchetal
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Le Pont-Chrétien Chabenet
Description de l'action	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet souhaite remplacer l'éclairage énergivore du stade Raoul Bouchetal. Changement des têtes de lampadaires Passage en lampes LED si possible
Partenaires	SDEI
Coût prévisionnel	35 000,00 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des consommations énergétiques

Fiche projet
Rénovation de l'éclairage public tranche 3
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Le Pont-Chrétien Chabenet
Description de l'action	La commune du Pont-Chrétien-Chabenet souhaite remplacer l'éclairage public vieillissant (dont une grosse partie en mercure) : <ul style="list-style-type: none"> - Changement des mats et/ou des têtes de lampadaires - Passage en lampes LED si possible - Adaptation des luminosités par secteur
Partenaires	SDEI
Coût prévisionnel	NC
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	
Calendrier	2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des consommations énergétiques

Fiche projet
**Rénovation énergétique de la salle polyvalente
CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse**

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Commune de Mosnay
Description de l'action	Suite à notre entretien avec le SDEI concernant la rénovation énergétique de la salle polyvalente. Il a été préconisé dans un premier temps le remplacement des menuiseries. Les travaux interviendront fin 2021 début 2022. Le projet porté au CRTE concerne la mise en place d'une cloison isolante (extérieure) afin de supprimer les ponts thermiques.
Partenaires	SDEI : en matière de conseils
Coût prévisionnel	Bardage salle polyvalente : 46 394.90 € HT Il manque le devis pour le bardage toiture – en cours.
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR FAR A étudier sur le prochain CRST Fonds propres
Calendrier	2023/2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des consommations énergétiques

Fiche projet

Rénovation de l'éclairage public programme pluriannuel CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Marcel
Description de l'action	Rénovation d'une partie du réseau d'éclairage public en remplaçant les luminaires énergivores, vétustes et inefficaces. L'association d'une source performante à un luminaire efficace garantira une bonne direction du flux sur la zone à éclairer, et permettra de diminuer les puissances sources installées tout en améliorant le rendu photométrique de l'installation et représentera de ce fait un gisement d'économies d'énergie important.
Partenaires	
Coût prévisionnel	27 968 € + la rue Sadi Carnot en attente de chiffrage
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	Non défini
Calendrier	1 ^{er} trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des consommations énergétiques

Fiche projet
**Rénovation et sécurisation du Château d'eau
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse**

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-B	Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances
Maître d'ouvrage	Tendu
Description de l'action	<p>Le service des eaux de Tendu possède un seul château d'eau situé dans la cour de l'école en centre-bourg. Sa construction date de 1950 lors de la mise en service du réseau d'eau potable dans la commune.</p> <p>L'étude patrimoniale menée en 2017 a mis en évidence la nécessité de faire non seulement des travaux de rénovation au niveau du génie civil mais aussi au niveau de la mise en sécurité de l'ouvrage.</p> <p>Les travaux détaillés dans les devis se décomposent en 2 phases :</p> <ul style="list-style-type: none">- la phase n°1 qui consiste à mettre en place une bâche de suppression pour assurer la continuité du service afin d'effectuer le changement des colonnes montantes et descendantes ainsi que leurs raccords sur la cuve (manchettes). En fonction de l'état de la cuve et de son étanchéité, les travaux pourront être plus ou moins longs et importants, raison pour laquelle une extension de la location de la bâche de suppression est prévue. Une partie de la sécurisation de l'ouvrage consistant en la pose d'échelles d'accès ou à crinoline sera également réalisée. <p>Le montant de cette phase est de 116 985,87 € HT dans le cas le plus défavorable et 77 297 € HT si la cuve est dans un état satisfaisant, ce qui est peu probable.</p> <ul style="list-style-type: none">- la phase n°2 qui consiste à terminer la mise en sécurité

	<p>intérieure et extérieure sur le dôme. A cela s'ajoute les travaux de ravalement et d'étanchéité du dôme.</p> <p>Le montant de cette phase est de 79 508 € HT.</p> <p>Le montant de travaux proposés est une enveloppe maximale car l'étendue des dégâts et donc des réparations ne pourra pas être connue avant le début des travaux néanmoins ceux de mise en sécurité sont clairement identifiés et chiffrés.</p> <p>Le service des eaux depuis 2014 a lancé un programme d'investissement important mais le montant des travaux de rénovation du château d'eau, au regard des recettes du service des eaux et en l'absence de soutien de l'Agence de l'Eau, n'est pas soutenable sans subvention.</p>
Partenaires	AELB
Coût prévisionnel	206 270 € HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DSIL 165 016 € Fonds propres ou emprunt 41 254 €
Calendrier	Dès que possible
Indicateurs d'évaluation proposés	Suppression des fuites Assurer la sécurité du personnel Sécuriser la distribution en eau potable

Fiche projet

Suppression des branchements plomb CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-B	Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances
Maître d'ouvrage	Tendu
Description de l'action	Le service des eaux de Tendu s'inscrit dans une dynamique de modernisation de son réseau depuis 2014 après une longue période de sous-investissement. Malgré ces investissements, le réseau présente encore 26 branchements au plomb qui sont potentiellement un risque pour la santé publique. Le service des eaux de Tendu souhaite, en un seul programme, supprimer tous les branchements au plomb qui alimentent les particuliers en eau potable. Lors du dernier relevé de compteurs, un recensement exhaustif a été mené et a permis de mettre à jour 26 branchements.
Partenaires	
Coût prévisionnel	120 000.00 € HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DSIL Fonds propres ou emprunt
Calendrier	Dès que possible, il y a urgence
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des risques pour la santé

Fiche projet

Assainissement du local des archives communales CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-B	Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Marcel
Description de l'action	Les archives de la commune de Saint-Marcel sont situées dans un local en sous-sol de la mairie. Ce dernier très humide est parfois inondé. Il convient de réaliser un état des lieux pour déterminer d'où proviennent les infiltrations et d'engager les travaux nécessaires pour assainir et remédier à ce risque.
Partenaires	CDG pour l'archivage et le récolement Le Conseil départemental
Coût prévisionnel	Estimation 10 000.00 € Chiffrage plus précis à réaliser
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	Les financements à mobiliser : Le conseil départemental
Calendrier	2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	L'absence d'inondation

Fiche projet

Aménagement d'un éco-jardin public et récréatif CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-C	Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
Maître d'ouvrage	Le Pont-Chrétien Chabenet
Description de l'action	<p>Le camping du Pont-Chrétien-Chabenet n'ayant aucune rentabilité et étant devenu obsolète, la municipalité a décidé de le transformer en un éco-jardin public et récréatif à destination des habitants et des touristes.</p> <p>Créer avec les habitants et touristes un lieu écologique, récréatif et accueillant pour les familles permettant à toutes et tous de passer des moments au bord de l'eau.</p> <p>Proposer des aménagements intégrés à la nature pour le récréatif (jeux adaptés aux 6/11 ans – terrains de volley-badminton – pétanque), pour la détente (lieu de lecture, grand pré naturel) et pour se restaurer (tables pour pic-nic).</p> <p>Se réapproprier un lieu au bord de la Bouzanne en pleine zone Natura 2000.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement du terrain de Pétanque en parking - Création d'un nouveau terrain de pétanque plus petit. - Création d'une berge de détente en bois pour la lecture et la pêche. - Pose de table de pic-nic. - Aménagement de l'éco-jardin. - Installation d'un parc de jeux adapté aux 6-11 ans. - Réhabilitation des sanitaires du camping en une halle qui pourrait devenir une guinguette.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Projet à chiffrer
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	
Calendrier	2021-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du lieu

**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

ANNEXE 5 – LES FICHES ACTIONS

Fiche action
**Coordination programme Petites Villes de Demain
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse**

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-A	Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse
Description de l'action	Recrutement d'un chef de projet pour 24 mois
Partenaires	Argenton sur Creuse, Saint-Gaultier, ANAH, DDT, ...
Coût prévisionnel	47 579,88 € pour 12 mois
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	Banque des territoires ANAH CC EAVC 10 % Argenton-sur-Creuse 10% Saint-Gaultier 5 %
Calendrier	2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Prise de poste effective au 1 ^{er} juillet 2021 Réalisation d'une OPAH RU Signature de l'ORT

Fiche action
Requalification de la Place des anciens combattants
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 1	Améliorer la qualité de vie pour tous les habitants
Sous-orientation n°1-A	Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes
Maître d'ouvrage	Tendu
Description de l'action	Restructuration de la Place (allée), Ajout d'un bassin d'agrément avec pergola, Plantation d'arbres, buissons, massifs, Ajout d'une aire de jeux
Partenaires	CAUE a réalisé une pré-étude d'aménagement
Coût prévisionnel	Déplacement monument aux morts 4676 € Travaux 159 342 € (2021) Aléas 5% 7967 € Total 171 985 € HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	CRST , à étudier, DETR : 68 794 € Fonds propres et emprunt : 34 397 € Total 171 985 €
Calendrier	Début des travaux automne 2021 – achèvement début 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Animer le centre-bourg Augmenter la qualité paysagère du lieu

Fiche action
Réfection du clocher de l'Eglise
CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 2	Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition
Sous-orientation n°2-C	Valoriser les sites touristiques et le petit patrimoine
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Marcel
Description de l'action	<p>L'église de cet ancien prieuré bénédictin honore le martyr Marcel et son compagnon Anastase, suppliciés à Argentomagus, ville antique que des fouilles continuent de révéler. La chapelle sous le clocher présente dans une vitrine forte - objets uniques en Berry - les splendides reliquaires en émaux limousins renfermant leurs reliques et narrant les épisodes de leur supplice.</p> <p>La toiture du clocher en bois de marronniers est endommagée par les oiseaux qui attaquent le bois.</p> <p>Un appel d'offre a été lancé pour une assistance à maîtrise d'ouvrage. Après un premier AO infructueux, un second AO a été lancé et a permis de retenir une architecte agréée par l'ABF en juillet 2021. Après livraison de son étude, un AO sera lancé début 2022 pour trouver les entreprises qui réaliseront les travaux à partir de mi-2022. Dans cet intervalle de temps, il est nécessaire d'identifier les financements possibles.</p>
Partenaires	Architecte des bâtiments de France DRAC
Coût prévisionnel	Estimation 600 000.00 € à répartir en 2 tranches
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	Les financements à mobiliser : DRAC 60 % CD 2 x 40 000.00 € Fondation du patrimoine Mécènes de l'Indre Emprunt communal
Calendrier	2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche action

Construction d'un bâtiment accueillant un atelier municipal et une maison des associations

CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 2	Faire des identités du territoire des vecteurs d'attractivité, de développement et de transition
Sous-orientation n°2-D	Préparer les emplois et les usages professionnels de demain
Maître d'ouvrage	Commune de Celon
Description de l'action	<p>Destruction de l'ancien atelier pour créer un bâtiment améliorant les conditions de travail des agents municipaux, permettre l'accueil des associations de la commune. Le bâtiment sera scindé en deux parties ateliers pour accueillir le matériel des espaces verts et également un vestiaire pour les agents d'autre part un espace pour la maison des associations.</p> <p>Sur la toiture, partie atelier du bâtiment, 180m² de panneaux photovoltaïques seront installés permettant la production de 45k/h. Une cuve sera également enfouie afin de permettre la récupération de 50 000 litres d'eau de pluie qui seront utiliser pour arroser le fleurissement communal et les espaces verts. Le bâtiment sera en bois pour une meilleure intégration pour une meilleure intégration paysagère.</p>
Partenaires	AMO
Coût prévisionnel	480 000.00 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	<p>DETR 2021 : 158 000.00€</p> <p>DETR 2022 : A solliciter (158 000.00 €)</p> <p>FAR : A solliciter (80 000.00 €)</p> <p>Autofinancement : 84 000.00 €</p>
Calendrier	2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie (eau / électricité)

Fiche action

Programme de modernisation de l'éclairage public CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Commune d'Argenton sur Creuse
Description de l'action	Continuité du programme d'économie d'énergie avec changement des ballasts, remplacement par des LED suppression des boules énergivores à l'échelle de la commune + extinction de l'éclairage entre 23h et 5h sur certains secteurs
Partenaires	SDEI
Coût prévisionnel	240 000.00 €HT soit 40 000€HT / an
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR CRST
Calendrier	2021/2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des consommations énergétiques Réduction de la pollution lumineuse

Fiche action

Travaux de performance énergétique et éclairage sur les bâtiments scolaires

CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Commune d'Argenton sur Creuse
Description de l'action	Ces travaux concernent : Ecole Paul Bert, Georges Sand, Clos du verger, gymnase) Il y a eu un changement de chaudière aux écoles P. Bert et G. Sand, la réfection de la toiture et son isolation à l'école Clos du verger, l'installation d'un éclairage LED dans toutes les écoles ainsi qu'au gymnase Kubel.
Partenaires	SDEI avait mené une étude sur la performance thermique des bâtiments.
Coût prévisionnel	348 000.00 €HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR FAR
Calendrier	2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des consommations énergétiques

Fiche action
Réhabilitation de l'éclairage public
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Commune de Bouesse
Description de l'action	Changement de 13 lampadaires pour un éclairage LED
Partenaires	
Coût prévisionnel	NC
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	FAR
Calendrier	11 en 2021 2 en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des consommations énergétiques Réduction des pollutions lumineuses

Fiche action
Création d'une école écoresponsable
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-A	Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques
Maître d'ouvrage	Tendu
Description de l'action	Destruction d'un bâtiment vétuste Construction d'un nouvel ensemble écoresponsable regroupant les 2 classes
Partenaires	Un estimatif des travaux a été réalisé par le cabinet d'architecte Néroli.
Coût prévisionnel	683 200 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DSIL 170 800 € DETR 375 760 € Fonds propres et emprunt 136 640 € Total 683 200 €
Calendrier	Démarrage des travaux juin 2021 Livraison prévues juin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction de la consommation d'énergie Locaux adaptés aux besoins des enfants Locaux accessibles aux PMR

Fiche action
Réfection du réseau d'assainissement
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-B	Prévenir les risques, les pollutions et les nuisances
Maître d'ouvrage	Pommiers
Description de l'action	Réfection de la STEP et de son réseau STEP date années 70. Nouvelle STEP avec lagunage permettra un meilleur filtrage. Les canalisations en fibrociment sont vieillissantes ce qui implique de nombreuses infiltrations d'eaux parasites qui nuisent au bon fonctionnement de la STEP Réduire l'équivalent habitants pour un fonctionnement optimal
Partenaires	AMO : Infracim
Coût prévisionnel	STEP : 195 000,00 € Réseau : 250 000, 00 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DSI STEP : AELB /Département Réseau : AELB
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduire l'équivalent habitants pour un fonctionnement optimal

Fiche action
Plan de circulation et de stationnement
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-D	Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables
Maître d'ouvrage	Argenton-sur-Creuse
Description de l'action	Un nouveau plan de circulation est en cours de présentation à la population et sera mis en place dès 2022. Il a vocation à sécuriser les différents usages de la voirie avec des changements de sens de circulation des mises en sens uniques et l'instauration de nouvelles zones 30. Une installation d'une nouvelle signalétique est prévue.
Partenaires	
Coût prévisionnel	30 000,00 €HT
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	Autofinancement
Calendrier	Réflexion et cadrage : 2021 Présentation à la population : septembre 2021 Mise en œuvre du nouveau plan 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Hausse de l'utilisation du vélo Sécurisation des différents usages

Fiche action
Création de deux parcours d'itinérance douce
CRTE 2021-2027 de la Communauté de communes
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-D	Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables
Maître d'ouvrage	Eguzon-Chantôme
Description de l'action	<p>Il s'agit de créer deux parcours d'itinérance douce sur la commune.</p> <p>Le premier relierait la gare d'Eguzon à la plage de Chambon en passant par le centre-bourg. Le second permettrait de se rendre à l'étang du Pez Chovet.</p> <p>Les parcours sont quasiment définis. L'aménagement de la partie située entre le bourg et La Clavière devrait débuter d'ici la fin de l'année 2021.</p> <p>Dans le cadre de l'itinérance douce vers la gare il est envisagé une mise en valeur du site avec des fresques rappelant la Vallée des peintres sur les murs de la Gare.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	NC
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	DETR CRST (33 100 € engagé en 2018) liaison Gare à la Plage
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche action

Restauration du Pont du Palis à Saint-Marin CRTE Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Orientation stratégique n° 3	Œuvrer pour un territoire durable respectueux de ses richesses naturelles
Sous-orientation n°3-D	Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et des mobilités durables
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Marcel (1/3)
Maître d'ouvrage	Commune d'Argenton sur Creuse (2/3)
Description de l'action	Le pont du Palis est situé pour 1/3 sur la commune de Saint-Marcel et pour 2/3 sur la commune d'Argenton sur Creuse. Il s'agit d'un pont en bois qui enjambe la Creuse. A ce jour, il convient de restaurer le pont afin de sécuriser cette voie douce pour les piétons et les cyclistes.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Estimation 100 000.00 €
Plan de financement (Sous réserve de dépôt d'un dossier et d'acceptation par les financeurs)	
Calendrier	2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés	L'absence d'inondation

**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

ANNEXE 6 – LES INDICATEURS DE SUIVI

Il faut distinguer les indicateurs de suivi du contrat de relance et de transition écologique et ceux des projets.

1 – Le suivi du CRTE

Le CRTE fera l'objet d'un bilan annuel et d'une évaluation finale.

Le bilan annuel fera état des points suivants :

- Suivi de la mise en œuvre du CRTE
 - o Animation et suivi du CRTE
 - Rencontres, échanges et accompagnement des communes
 - o Pilotage du CRTE
 - COTECH
 - COFIL
 - Comité des partenaires
- Suivi des projets
 - o Nombre de projets lancés
 - o Dotations par projet et par contractualisation sollicitées et notifiées
 - o Etat d'avancement des projets inscrits dans la convention financière N
 - o Perspective des projets à inscrire dans la convention financière N+1

Il convient de mettre en place des indicateurs pour l'évaluation finale du CRTE. Cette liste d'indicateurs n'est pas exhaustive et pourra être enrichie d'ici 2026, date de d'échéance du CRTE :

- Les résultats du contrat ont-ils permis de répondre aux besoins du territoire et aux attentes signalées dans le diagnostic territorial ?
- Nombre de projets par orientation et sous orientations pour définir si ces axes de développement ont répondu aux attentes des acteurs par rapport au moment du diagnostic ?
- Y a-t-il eu une évolution de la stratégie pour répondre à l'évolution des préoccupations du Territoire ?
- Comment c'est articuler le CRTE avec l'ensemble de politiques publiques déployées sur le territoire
- Analyse de la participation des acteurs aux différentes instances de pilotage.
- Quel accompagnement a été apporté aux communes
- Taux moyen de subvention attribué aux projets

2 – Le suivi par orientations stratégiques

Des indicateurs par orientations stratégiques pour être définies ultérieurement.

3 – Le suivi des fiches actions

Pour chaque projet traduit en fiche action un suivi sera réalisé avec *a minima* les éléments suivants :

- Coût estimatif coût réel
- Début de l'opération
- Durée de l'opération
- Fin de l'opération
- Contractualisations mobilisées
- Taux d'aides publiques
- Indicateurs propres à chaque projet (se référer aux fiches actions).

Un modèle de fiche évaluative sera réalisé et distribué aux communes, ultérieurement à la signature du contrat. Des rendez-vous de suivis seront organisés avec les communes pour capitaliser les données à faire monter à l'Etat dans le cadre du CRTE. Les données seront synthétisées dans un tableau.



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

**ANNEXE 7 – COMPOSITION DES COMITES et
ANNUAIRE**



COMITE DE PILOTAGE

BANQUE DES TERRITOIRES : A déterminer
COMMUNAUTE DE COMMUNES : Le Président ou son représentant
CONSEIL DEPARTEMENTAL : Le Président ou son représentant
CONSEIL REGIONAL : Le Président ou son représentant
ETAT : Le Préfet ou son représentant

+ tout ou partie du COTECH.

Cette liste pourra être évolutive.

COMITE TECHNIQUE

BANQUE DES TERRITOIRES : A déterminer
COMMUNAUTE DE COMMUNES : David Perrier, Viviana Bénard-Gillet, Chargé de mission COT
CONSEIL DEPARTEMENTAL : Boris Dusaussay, Elodie Auclair
CONSEIL REGIONAL : Corine Jouhanneau, Hélène Nieul
DDT de l'Indre : Sylvie Marchadier, Pierre-Marie Durand
ETAT : Hassina Tachouaft, Pierre Garnier

Cette liste pourra être évolutive.

COMITE DES PARTENAIRES

Un groupe d'acteurs du territoire a été constitué pour être associé à la démarche CRTE, sa composition pourra être évolutive. A ce jour, les structures suivantes ont été contacté pour l'intégrer :

- A2I
- ADAR CIVAM
- ADEARI
- Association des commerçants (UCIA)
- BGE Indre (club affaires)
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- CPIE Brenne Berry
- Dev'Up
- Indre Nature
- Le Pays Val de Creuse Val d'Anglin
- Office de Tourisme

ANNUAIRE DES PERSONNES RESSOURCES

Titre	Prénom	Nom	Fonction	Tél	Mail
Monsieur	Vincent	MILLAN	Président	06 82 67 07 19	vincent.millan@orange.fr
Monsieur	David	PERRIER	Directeur Général des Services	02 54 01 09 05	david.perier@cc-valleedelacreuse.fr
Madame	Viviana	BENARD-GILLET	Cheffe de projets	06 03 90 36 50	viviana.benard-gillet@cc-valleedelacreuse.fr
		recrutement en cours	Chargé(e) de mission COT		-
Monsieur	Boris	DUSAUSOY	Directeur de l'Aménagement du Territoire	02 54 08 36 57	bdusausoy@indre.fr
Madame	Sarah	DRAZEK	Ingénieure Démarches Territoriales - Cher, Indre et Loiret	02.38.24.00.02	sarah.drazek@ademe.fr
Madame	Corine	JOUHANNEAU	Directrice de l'Espace Région Centre-Val de Loire	02 18 21 21 28	corine.jouhanneau@centrevaldeloire.fr
Madame	Hélène	NIEUL-LOPEZ	Chargée de mission Aménagement du Territoire	02 18 21 21 46	helene.nieul@centrevaldeloire.fr



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

ANNEXE 8 – L'OFFRE DE L'ADEME



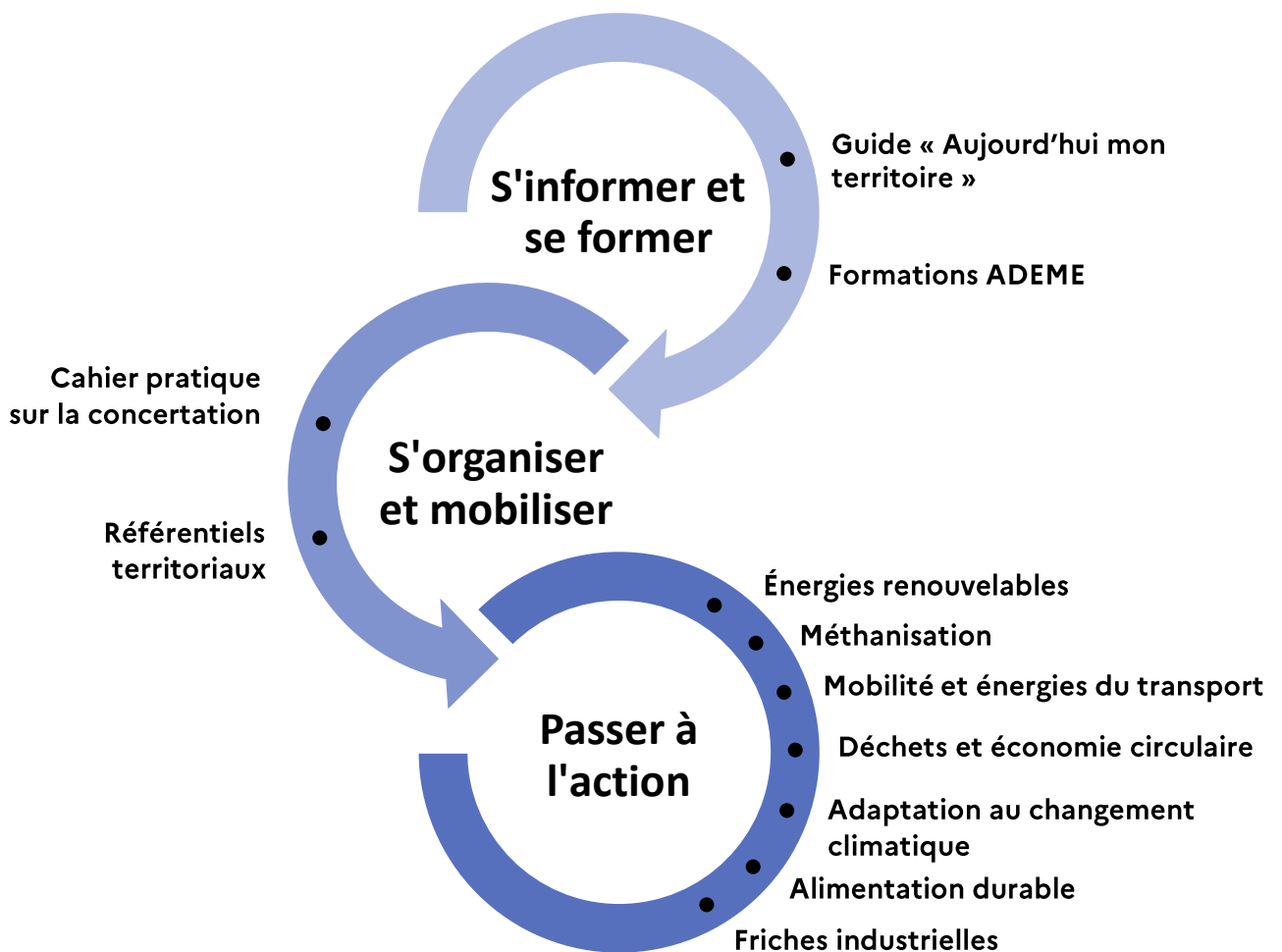
TERRITOIRES EN TRANSITION

L'offre ADEME au service de votre projet de territoire

L'ADEME – l'Agence de la Transition Ecologique – soutient les démarches territoriales pour la Transition Énergétique et Ecologique.

Elu-e-s, directeur-trice-s et technicien-ne-s des collectivités, ce document vous présente les dispositifs d'appui techniques et financiers de l'ADEME pour concrétiser et accélérer les projets de transition écologique de votre territoire.

Outils à destination des collectivités engagées dans la transition



L'ADEME à vos côtés

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



L'intervention de l'ADEME

L'ADEME accompagne les collectivités en mobilisant les outils techniques et financiers dont elle dispose en matière de soutien à la transition écologique des territoires. Nos modalités d'intervention sont adaptées aux compétences et politiques des collectivités, et concourent toutes à une amplification du déploiement de la transition écologique.

[Les services de l'ADEME aux collectivités engagées dans la transition pour :](#)

- **Vous soutenir financièrement***, en mobilisant nos différentes modalités d'aides :
 - o L'aide à la réalisation d'étude,
 - o L'aide au changement de comportement pour des actions spécifiques d'animation et de communication,
 - o L'aide à l'innovation et à la recherche,
 - o Les aides à l'investissement pour les installations/équipements.

- **Vous apporter un appui technique** dans la mise en œuvre de vos projets (conseils individuels et collectifs, outils, méthodes...),
 - **Vous informer** (guides pratiques et publications),
 - **Vous former** (sessions de formation, ateliers de sensibilisation...),
- Vous mettre en relation** avec les autres collectivités et acteurs régionaux engagés dans la transition écologique des territoires, dans le cadre des différents réseaux animés par l'ADEME en région.

Vous retrouverez, dans cette plaquette, le détail de l'ensemble de ces services.

* Les modalités de mise en œuvre des crédits de l'ADEME s'inscrivent dans les systèmes d'aides en vigueur.

L'ADEME aux côtés de tous les acteurs des territoires :

En tant que collectivité engagée dans la transition, vous agissez comme **animatrice des acteurs de votre territoire, en les accompagnant dans leur démarche de transition.**

L'ADEME déploie ses aides et ses appuis en direction des associations et des acteurs économiques des territoires. A travers nos différents dispositifs, renforcés par le Plan de Relance, l'ADEME soutient par exemple les projets des entreprises en matière d'économie circulaire, de tourisme durable, de décarbonation de l'industrie, d'énergies renouvelables...

L'ADEME s'intègre dans le dispositif partenarial des Préfets de département et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour le déploiement des CRTE. Elle s'inscrit donc dans l'écosystème qui accompagne les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre des CRTE, aux côtés de l'ensemble des autres partenaires impliqués.

Vos contacts CRTE à l'ADEME en Centre-Val-de-Loire

Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher :

CAMILLE DUBRULLE

Ingénieure Démarches territoriales

camille.dubrulle@ademe.fr

Tél. 02.38.24.00.06

Cher, Indre et Loire :

SARAH DRAZEK

Ingénieure Démarches Territoriales

sarah.drazek@ademe.fr

Tél. 02.38.24.00.02

SOMMAIRE

S'INFORMER, SE FORMER.....	5
Les ressources ADEME.....	5
La librairie ADEME.....	5
Les actualités ADEME dans votre région.....	5
Le guide « Aujourd'hui mon territoire ».....	5
Les formations ADEME.....	5
S'ORGANISER ET MOBILISER.....	7
Le cahier pratique « la concertation dans les plans climat ».....	7
Les programmes de labellisation Cit'ergie et Economie Circulaire	7
PASSER A L'ACTION.....	9
Agir pour la transition, la plateforme d'information sur les aides et dispositifs d'accompagnement de l'ADEME.....	9
Vous souhaitez développer la part d' énergies renouvelables sur votre territoire.....	9
Vous souhaitez créer des plateformes territoriales de la rénovation énergétique	10
Vous souhaitez développer ou soutenir le développement des projets de méthanisation sur votre territoire.....	11
Vous souhaitez diversifier les énergies du transport	11
Vous souhaitez développer la mobilité durable sur votre territoire.....	12
Vous souhaitez optimiser la gestion des déchets et développer l' économie circulaire sur votre territoire.....	13
Vous souhaitez adapter votre territoire au changement climatique	14
Vous souhaitez promouvoir une alimentation durable sur votre territoire pour manger bon, sain et local.....	14
Vous souhaitez réhabiliter les friches industrielles et urbaines de votre territoire.....	15

S'INFORMER, SE FORMER

Vous souhaitez vous informer et vous former sur les enjeux, les opportunités ?
Découvrez l'offre ADEME !

Les ressources ADEME

Retrouvez toutes les informations sur l'action et l'actualité de l'ADEME sur notre site internet.

Plus d'informations sur :
<https://www.ademe.fr/>

La librairie ADEME

Consultez la documentation ADEME : de nombreuses publications sur tous les thèmes de la transition écologique répertoriées par thématique.

Plus d'informations sur :
<https://librairie.ademe.fr/>

Les actualités ADEME dans votre région

Retrouvez directement les actualités et les actions de l'ADEME en Centre-Val de Loire sur notre site dédié.

Plus d'informations sur :
<https://www.centre.ademe.fr/>

Le guide « Aujourd'hui mon territoire »

Ce guide pratique, à destination des élus, partage des clés de compréhension et propose des actions concrètes pour accompagner les collectivités à l'intégration des enjeux de la transition écologique dans la gestion quotidienne de leurs territoires.

Plus d'informations sur :
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/amt-aujourd'hui-mon-territoire-complet-2020-011127.pdf>



Les formations ADEME

ADEME Formation accompagne les acteurs de la transition écologique, notamment les élus et agents des collectivités, dans leur montée en compétence sur les thèmes de la transition écologique. Abordant entre autres thématiques, celles liées au climat, à l'action territoriale, et à l'économie circulaire, **l'offre de formation de l'ADEME est accessible gratuitement aux collectivités**. Les parcours de formation proposés aux élus comme aux techniciens intègrent, selon les modules, des modalités d'apprentissage en distanciel et en présentiel.



ZOOM : Une formation dans VOTRE collectivité

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de votre CRTE, vous souhaitez initier ou redynamiser votre politique territoriale de transition écologique? Vous voulez mobiliser et impliquer les élus et services de votre territoire dans sa mise en œuvre concrète? L'ADEME vous accompagne et vous propose d'accueillir une formation-sensibilisation dans VOTRE collectivité, réunissant VOS élus et VOS agents!

Deux modules de 1h30 à 2h00 sont à votre disposition gratuitement :

- Pour les collectivités « novices » : [Planifier la transition écologique dans mon territoire et agir](#)
- Pour les collectivités déjà engagées dans la transition écologique : [Agir pour redynamiser la transition écologique dans mon territoire.](#)

Plus d'informations sur :

<https://formations.ademe.fr/>

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

MAUD BERAUD

Chargée de communication et formation externe

maud.beraud@ademe.fr

Tél. 02.38.24.17.59

S'ORGANISER ET MOBILISER

Le cahier pratique « la concertation dans les plans climat »

Comment mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs de votre territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet territorial de transition écologique ?

Vous retrouverez, dans ce Cahier pratique « La concertation dans les Plans Climat » des points de repères, des questions clés et des outils simples, afin de penser la concertation comme partie intégrante de votre démarche territoriale de transition.

Plus d'informations sur :

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/229-concevoir-et-mettre-en-oeuvre-la-concertation-dans-les-plans-climat-energie-territoriaux.html>

Les programmes de labellisation Cit'ergie et Economie Circulaire

- **Référentiel Cit'ergie : Air, climat et énergie**

Cit'ergie est un programme de management et de labellisation, qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. S'inscrire dans la démarche Cit'ergie permet à la collectivité d'organiser la gouvernance de la politique climat-air-énergie et de se doter d'un cadre stratégique et méthodologiques avec des objectifs précis.

Cette démarche progressive d'amélioration continue, des premiers pas jusqu'à l'excellence, s'articule autour de différents domaines d'actions allant notamment de la planification territoriale au patrimoine de la collectivité, de la mobilité à l'organisation interne et l'animation du territoire.

A ce jour, 11 collectivités en Centre-Val de Loire et près de 220 collectivités à travers la France, EPCI et communes de toute taille, se sont engagées dans la démarche.

Plus d'informations sur :

<https://citergie.ademe.fr/>

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

CAMILLE DUBRULLE

Ingénieure Démarches territoriales

camille.dubrulle@ademe.fr

Tél. 02.38.24.00.06

Cher, Indre et Loiret :

SARAH DRAZEK

Ingénieure Démarches Territoriales

sarah.drazek@ademe.fr

Tél. 02.38.24.00.02

- **Référentiel Economie circulaire**

Le Référentiel Economie Circulaire est un programme d'accompagnement et de reconnaissance des politiques territoriales en faveur d'une économie circulaire conduites par les collectivités.

Cet outil en ligne vise à aider les collectivités dans la réalisation d'un état des lieux de la politique économie circulaire, la définition de leur stratégie d'actions, le suivi et l'évaluation de la performance globale de leur politique territoriale économie circulaire.

En s'appuyant sur la méthodologie de ce référentiel, la collectivité sera ainsi guidée pour, à la fois, définir une stratégie et une politique globale et territoriale d'économie circulaire, mais également accentuer ses actions sur l'ensemble des piliers de l'économie circulaire (réduction, collecte et valorisation des déchets, achats et consommation responsables, écoconception, écologique industrielle et territoriale...)

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

AUDREY MARTIEL PASSAMA

Ingénieure Économie Circulaire/déchets

audrey.martielpassama@ademe.fr

Tél. 02.38.24.17.60

Cher, Indre et Loiret :

ISABELLE COLLIN-FEVRE

Ingénieure Économie Circulaire/déchets

isabelle.collin-fevre@ademe.fr

Tél. 02.38.24.00.08

PASSER A L'ACTION

Agir pour la transition, la plateforme d'information sur les aides et dispositifs d'accompagnement de l'ADEME

Vous avez un projet qui participe à la transition écologique et énergétique ? Découvrez s'il est éligible, de quels appuis et aides de l'ADEME il pourrait bénéficier grâce à la plateforme « Agir pour la transition ».

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Vous souhaitez développer la part d'énergies renouvelables sur votre territoire

- **Les projets d'énergie renouvelables participatifs et citoyens**

Les territoires sont riches de ressources naturelles convertibles en énergie. Partout en France, des citoyen·ne·s et des collectivités locales de toute taille se mobilisent pour valoriser ces ressources grâce à des projets de production d'énergie renouvelable (EnR). Ce que l'énergie citoyenne a de particulier, c'est de faire participer les acteurs locaux au financement et à la gouvernance des projets, pour maîtriser les décisions et les bénéfices.

Alors que de plus en plus de collectivités territoriales se posent la question de leur implication dans les projets d'ENR divers qui émergent sur leurs territoires, nombreuses sont celles qui franchissent le pas pour en devenir pilotes, ou à défaut y être associées, dans l'objectif d'en faire un vecteur de développement local et d'en faciliter l'acceptabilité sociale et environnementale.

L'association ENERGIE PARTAGEE est soutenue, notamment par l'ADEME, pour faciliter l'émergence de projets d'ENR participatifs et citoyens. L'animateur régional (Raphaël MERCEY - raphael.mercey@energie-partagee.org) est à la disposition des collectivités pour répondre aux interrogations sur le degré de participation possible des collectivités (du soutien à la facilitation, en passant par l'investissement), leur place dans les instances de décision et leur part dans la répartition des retombées économiques des projets.

- **L'animation multi ENR**

Vous souhaitez étudier la possibilité de recourir à une solution l'ENR thermique pour chauffer votre bâti ou alimenter un réseau de chaleur ? Des animateurs de terrain sont à votre disposition pour accompagner les porteurs de projets.

Plus d'informations :

Sur les chaufferies biomasse : <https://www.fibois-cvl.fr/a-la-une/les-etapes-dun-projet-chaufferie-bois-2/>

Sur la géothermie : AFPG - Xavier Moch - xavier.moch@afpg.asso.fr – 07 70 00 84 24

- **Les Conseillers en Énergie Partagée**

Ces techniciens accompagnent les collectivités dans la gestion du patrimoine bâti sur le plan énergétique (notamment dans le cadre de travaux de rénovation), avec pour objectif d'en optimiser la gestion énergétique. Ce service est proposé par différentes structures en région.

Pour en savoir plus, retrouvez selon votre département et votre territoire, la structure pouvant vous proposer ce service :

- Cher :** Syndicat départemental d'énergie du Cher – 02.48.50.85.40
- Eure-et-Loir :** ENERGIE Eure-et-Loir – 02.37.84.07.85
- Indre :** Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre – 02.54.61.59.59
- Indre-et-Loire :** ALEC37 – 02.47.60.90.70
Tours Métropole – 02.47.80.11.11
- Loir-et-Cher :** Pays Vendômois – 02.54.89.12.22
Pays des Châteaux – 02.54.46.09.30
Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais – 02.54.97.78.60
- Loiret :** ADIL 45-28 – 02.38.62.47.07

- **Les Contrats d'Objectifs Territoriaux de promotion des énergies renouvelables**

Il s'agit des contrats d'objectifs territoriaux de développement des énergies renouvelables (ou COT ENR). C'est un programme de développement des EnR à l'échelle d'un territoire (intercommunalité), il est porté par une structure publique dont son périmètre d'action couvre ce territoire. C'est un outil très opérationnel dans la concrétisation d'un Plan climat air énergie territorial et permet d'engager ainsi l'indispensable transition énergétique. Véritable partenariat, le Contrat de développement territorial des EnR permet :

- À l'opérateur territorial, porteur du contrat, de mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs sur son territoire (collectivités, acteurs économiques, etc.);
- D'apporter aux maîtres d'ouvrage une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financier des travaux;
- D'impliquer les partenaires techniques (missions d'animation bois énergie ou géothermie, conseils en énergie partagés, agences locales de l'énergie, etc.) dans l'émergence et l'accompagnement des projets énergies renouvelables du territoire.

Plus d'informations sur :

<https://www.centre.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/contrat-dobjectif-territorial-pour-le-developpement-des-energies-renouvelables>

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

THIERRY BARRAS

Ingénieur ENR, Maitrise de l'énergie et géothermie

thierry.barras@ademe.fr

Tél : 02.38.24.00.09

Cher, Indre et Loiret :

DAVID MAGNIER

Coordinateur de pôle

david.magnier@ademe.fr

Tél : 02.38.24.09.12

Vous souhaitez créer des plateformes territoriales de la rénovation énergétique

- **Le programme SARE :**

Ce dispositif de financement Certificats d'économies d'énergie, en s'appuyant notamment sur les **Espaces conseils FAIRE**, de développer sur tout le territoire **le conseil et l'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé** ainsi que les actions de **mobilisation de tous les acteurs** professionnels et institutionnels de la rénovation énergétique.

Plus d'informations sur :

<https://www.ademe.fr/sare-service-daccompagnement-a-renovation-energetique>

Vous souhaitez développer ou soutenir le développement des projets de méthanisation sur votre territoire

Le réseau des Chambres d'Agriculture, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ADEME, vient en appui des collectivités. Les interlocuteurs Chambres d'Agriculture sont à la disposition des collectivités pour répondre à vos questions sur le sujet.

Plus d'informations sur :

<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/produire-innover/energies/methanisation/>

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

AUDREY MARTIEL PASSAMA

Ingénieure Économie Circulaire/déchets

audrey.martielpassama@ademe.fr

Tél. 02.38.24.17.60

Cher, Indre et Loiret :

CÉLINE MEYNIEL

Ingénieure biomasse

celine.meyniel@ademe.fr

Tél. 02.38.24.09.14

Vous souhaitez diversifier les énergies du transport

- **Appel à projets « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène »**

Il aide des investissements dans des écosystèmes qui associent les infrastructures de production / distribution et les usages de l'hydrogène. Les collectivités constituent des opératrices territoriales essentielles du soutien de cette filière en permettant le développement de ces nouvelles infrastructures et usages par les différents acteurs.

Clôture le 14 septembre 2021

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/ecosysh22020165>

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

THOMAS BERTHEAU

Chargé de mission Systèmes territoriaux Hydrogène

thomas.bertheau@ademe.fr

Tél. 01.49.01.45.62

RUVEN GONZALEZ

Ingénieur Mobilité et Transport

ruven.gonzalez@ademe.fr

Tél. 02.38.24.00.07

Vous souhaitez développer la mobilité durable sur votre territoire

Différents dispositifs d'accompagnement des collectivités dans le développement des mobilités durables sont à votre service :

- **La cellule régionale d'appui aux territoires peu denses**

La cellule Centre-Val de Loire vient en appui aux collectivités en :

- Soutenant et accompagnant les projets des collectivités sur le plan technique, administratif et financier,
- Capitalisant les expériences et constituant un centre de ressources,
- Contribuant à l'animation de l'écosystème des acteurs régionaux de la mobilité.

Pour contacter la cellule par mail : centrevaleloire@francemobilites.fr



Plus d'informations sur :

<https://www.francemobilites.fr/regions/centre-val-loire>

- **L'Appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'Expérimentation des Nouvelles Mobilités Durables » (TENMOD)**

Cet AMI aide les collectivités à la mise en place d'une démarche de planification de la mobilité des biens et des personnes, et à l'expérimentation de solutions et de services de mobilité et de dé-mobilité innovants.

AAP clos en 2021. Reconduit en 2022 sous réserve.

Plus d'informations sur :

<https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelmanifestation-dinteret-france-mobilites-tenmod-edition-2021>

- **L'appel à projets « AVELO 2 »**

Il soutient les collectivités volontaires pour construire leur politique cyclable et faire du vélo un mode de déplacement quotidien, notamment dans les territoires péri-urbains/peu denses.

Clôture de l'AAP le 16 juin 2021. Deuxième session prévue en 2022.

Plus d'informations sur :

<https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelprojets-avelo-2-ademe>

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

CÉLINE LAMER

Ingénieure Mobilité et Transport

celine.lamer@ademe.fr

Tél. 02.38.24.09.11

Vous souhaitez optimiser la gestion des déchets et développer l'économie circulaire sur votre territoire

- **La généralisation du tri à la source des biodéchets**

Pour généraliser le tri à la source des biodéchets en déployant des solutions de proximité (compostage partagé ou autonome, broyage des déchets verts, etc.) et/ou de collecte séparée et valoriser localement les déchets alimentaires triés à la source (plateforme de compostage), l'ADEME finance l'étude préalable.

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositifaide/subvention-a-etude-prealable-tri-a-source-traitement-biodechets-menages-70>

- **La Tarification Incitative des déchets**

Avec cette tarification, le montant de la taxe (ou redevance) d'enlèvement des ordures ménagères (OM) varie en fonction de la quantité de déchets produits. La majorité des collectivités l'ayant mise en œuvre observe une baisse de 30 à 50 % de la quantité d'OM résiduelles collectées.

Un appel à candidature va également être ouvert pour les collectivités territoriales souhaitant mettre en œuvre la tarification incitative pour optimiser le service de gestion des déchets et en réduire la production. Il prendra la forme d'un accompagnement financier pour la mise en œuvre de la tarification incitative du service public de prévention et de gestion des déchets et pour certains investissements associés.

Délai de dépôt des dossiers : du 04/06/2021 - 12:00 au 15/12/2021 - 18:00

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210526/aac-ti2-cv2021-114>

Vous êtes une collectivité exerçant la compétence collecte des déchets, l'ADEME finance :

- **L'étude préalable :**

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-dune-etude-prealable-a-mise-place-a-lextension-tarification-incitative>

- **L'investissement et/ou la mise en œuvre opérationnelle :**

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-a-linvestissement-a-mise-oeuvre-tarification-incitative>

- **Le référentiel économie circulaire**

Présenté dans la partie « S'ORGANISER ET MOBILISER », le référentiel sert également d'appui aux collectivités pour optimiser la gestion des déchets.

Voir : Référentiel Economie circulaire page 8

Vous souhaitez adapter votre territoire au changement climatique

- **L'outil TACCT**

La démarche TACCT, dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

TACCT s'adapte aux différents contextes des collectivités, quelque soient leur taille, leur situation géographique ou les activités économiques présentes sur leur territoire. **Avec TACCT et l'accompagnement de l'ADEME : diagnostiquez, préparez une stratégie, montez un plan d'action, suivez et évaluez votre démarche d'adaptation au changement climatique.**

Plus d'informations sur :

<https://tacct.ademe.fr/>

- **ORACLE : Observatoire Régional de l'Agriculture et du Changement climatique**

ORACLE est un outil à disposition de la recherche, du développement agricole mais également des territoires, capable de produire des indicateurs parlants, qui permettront aux ingénieurs et conseillers de construire les nouvelles pratiques agricoles d'un territoire. L'outil cible à la fois les productions végétales (cultures annuelles et pérennes) ainsi que les productions animales.

Plus d'informations sur :

<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/le-changement-climatique/>

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

CAMILLE DUBRULLE

Ingénieure Démarches territoriales

camille.dubrulle@ademe.fr

Tél. 02.38.24.00.06

Cher, Indre et Loire :

SARAH DRAZEK

Ingénieure Démarches Territoriales

sarah.drazek@ademe.fr

Tél. 02.38.24.00.02

Vous souhaitez promouvoir une alimentation durable sur votre territoire pour manger bon, sain et local

L'alimentation a des impacts importants sur la qualité de l'eau, des sols et de l'air, sur la consommation d'eau mais aussi sur la biodiversité et la déforestation. De la fourche à la fourchette : comment diminuer les impacts environnementaux liés à notre alimentation ?

L'ADEME peut vous accompagner :

- Au travers **d'études de diagnostic ou d'accompagnement** permettant d'effectuer un état des lieux du système alimentaire en place et de déterminer la faisabilité d'une solution alternative à moindre impact environnemental

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/subvention-etudes-prealables-a-demarche-projet-dalimentation-durable>

- Au travers **d'actions de communication, formation, animation** destinées à faire évoluer les pratiques d'un ou plusieurs maillons de la chaîne alimentaire

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/actions-faveur-transition-ecologique>

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

PHILIPPE MOINAT

Ingénieur Bioéconomie, systèmes agricole et alimentaire durables

philippe.moinat@ademe.fr

Tél. 01 49 01 45 60

Vous souhaitez réhabiliter les friches industrielles et urbaines de votre territoire

Vous êtes une collectivité de moins de 100 000 habitants et vous souhaitez vous engager dans des démarches d'anticipation à la requalification des friches polluées, afin d'intégrer ces espaces dégradés dans votre planification territoriale, l'ADEME peut vous accompagner :

- Au travers **d'études de diagnostic et d'études à la conduite des opérations d'aménagement** des friches, polluées ou non, de votre territoire
- Au travers de son **appel à projets « Reconversion des friches polluées »** dès son ouverture en 2022, pour lequel vous pourrez bénéficier d'aides financières pour des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux souterraines.

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/aide-etudes-prealables-a-reconversion-friches-a-risque-pollution-polluees>

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

CHRISTOPHE LOUAZE

Ingénieur Friches urbaines et sites pollués

christophe.louaze@ademe.fr

Tél. 01 49 01 45 67

ADEME - Agence de la transition écologique
Direction Régionale Centre - Val de Loire - Orléans

5 Route d'Olivet - CS 50021
45074 Orléans Cedex 2

02.38.24.00.00

ademe.centre@ademe.fr

**Pour plus d'informations, contactez la Direction Régionale de l'ADEME
et vos interlocuteurs référents,**

retrouvez ici leurs coordonnées par thématique et par département :

<https://www.centre.ademe.fr/lademe-en-region/trouver-votre-contact>



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**Territoire de la Communauté de communes
Eguzon Argenton – Vallée de la Creuse**

2021-2027

ANNEXE 9 – LA RELANCE ET MOI



LA RELANCE CHEZ MOI !

Le plan France Relance se déploie depuis le 3 septembre 2020. Doté de **100 milliards d'euros** au niveau national, il adresse trois axes majeurs : écologie, cohésion et compétitivité. Le plan de relance se concrétise via des appels à projets, des appels à manifestation d'intérêt, des guichets, des aides de droit, des baisses d'impôts, etc.

Vous avez souhaité savoir ce que le plan de relance permettait sur le territoire suivant :

CRTE EGUZON - ARGENTON - VALLÉE DE LA CREUSE

Si on regarde selon les trois **grandes axes** du plan de relance :

	Nombre de lauréats	Montant total France Relance	Ecologie	Compétitivité	Cohésion
CRTE Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse	178	5 168 316 €	4 015 490 €	668 341 €	484 485 €

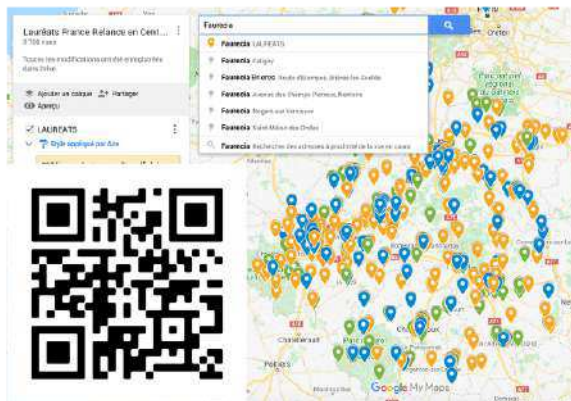
Si on regarde selon les **bénéficiaires** :

Entreprise		Collectivité		Etat		Association		Personne privée	
Nb		Nb		Nb		Nb		Nb	
16	1 730 045 €	16	2 909 642 €		€	5	116 922 €	132	411 707 €

Enfin quelques **mesures emblématiques**¹ du plan France relance :

Ecologie		Compétitivité		Cohésion	
MaPrimeRénov'	411 707 €	Investissement industriel dans les territoires	€	Lutte contre la pauvreté	€
Technologies vertes (auto, aéro)	800 000 €	Chèque FranceNum	500 €	DSIL relance	567 916 €
Rénovation des bâtiments publics	2 431 965 €	Guichet industrie du futur	652 501 €		
Décarbonation	€				

Pour aller plus loin et découvrir l'ensemble des lauréats :



LA CARTE DES LAURÉATS

Structure	Commune	Dispositif
1 Faurecia	Nogent-sur-Vernisson	Accélération des investissements industriels dans les terr
2 Auxtrol	Bourges	Accélération des investissements industriels dans les terr
3 Michelin	Saint-Denis-de-la-Reine	Accélération des investissements industriels dans les terr
4 Euro Wares	Nogent-le-Rotrou	Accélération des investissements industriels dans les terr
5 Stearns Dubois	Dreux	Accélération des investissements industriels dans les terr
6 Astronic PGA	Monteroumeau	
7 AZN Mecanicelec	Vendôme	
8 Triammat	Vincel	
9 Le Triangle	Moret	
10 Avo Systems	Romorantin-Lanthenay	
11 Braxton	Selle-sur-le-Bied	
12 Orgapram (axprint)	Rithiviers	
13 LSCM	Saint-Denis-de-l'Hôtel	
14 SFA technologies	Orléans	
15 Bwiden	Bevry	
16 Groupe ARM	Chaussée-Divry	

LE TABLEAU DES LAURÉATS



Toutes les deux semaines, une **lettre d'information** est éditée à laquelle vous pouvez vous inscrire simplement : bit.ly/inscriptionlettrefrancerelancecvl. Retrouvez l'ensemble des lettres au lien suivant : bit.ly/lettrefrancerelancecvl

¹ Attention, si une mesure est faible ou à 0, cela ne signifie pas forcément que le territoire n'en bénéficie pas. En effet, certains dispositifs sont renseignés à une échelle plus importante que celle de la commune. Par exemple, MaPrimeRénov' est renseignée à l'échelle des intercommunalités. Ainsi, l'extraction sur "Orléans" ne donnera rien mais une extraction sur "Orléans Métropole" donnera des résultats.